15 ans de développement de chaînes d'approvisionnement responsables

Rapport annuel 2025 de l'ITSCI

et rapport sur le cadre en cinq étapes de l'OCDE



Premiers minerais étiquetés par des agents de l'État dans le cadre du programme ITSCI, à Nyabibwe, dans la province du Sud-Kivu (RDC), en juin 2010.

Sommaire

Glossaire 2

Avant-propos 3

2025 en chiffres 4

À propos de l'ITSCI 6

Quinze ans de l'ITSCI : un regard du terrain 7

2010-2025 :15 ans de progrès et d'impact 11

Burundi: développement communautaire grâce à un approvisionnement responsable 19

Renforcer les entreprises locales grâce à l'ITSCI : formalisation, conformité et retombées pour les communautés au Rwanda 23

Rapport sur la mise en œuvre des lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence

Étape 1 : SYSTÈME DE GESTION DE L'ENTREPRISE 25
Étape 2 : IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES 27
Étape 3 : ATTÉNUATION DES RISQUES 30
Étape 4 : AUDIT TIERS INDÉPENDANT 35
Étape 5 : RAPPORT ANNUEL SUR L'EXERCICE DU DEVOIR DE DILIGENCE 35

Amélioration de la mise en œuvre de l'ITSCI des normes alignées sur le cadre en 5 étapes 36

Nos finances 38

Figures

Figure 1: Aperçu des Participants au Programme ITSCI 25
Figure 2: Nouveaux Participants ITSCI depuis 2011 25
Figure 3: Aperçu des incidents en 2025 27
Figure 4: Suivi des incidents en 2025 28
Figure 5: Aperçu des incidents ouverts à la suite d'alertes whistleblowing 29
Figure 6: Types de résultats d'incidents 30
Figure 7 : Consultation et atténuation locales et DMTF facilités par l'ITSCI 32

Glossaire

ASM	Exploitation minière artisanale et à petite échelle Évaluation de l'alignement
CAHRA	Zones touchées par des conflits ou à haut risque
CLS	Comité local de suivi
CPP	Comité provincial de suivi
Divimines	Division des mines (RDC)
DMTF	District Mining Task Force
EA	Évaluation de l'alignement
ESG	Environmental, Social, and Governance
FARDC	Forces armées de la république démocratique du Congo
ITSCI	International Tin Supply Chain Initiative
KYS	Know your supplier
OBM	Office Burundais des Mines et Carrières
PMH	Police des Mines et des Hydrocarbure (RDC)
RDC	République démocratique du Congo
RMB	Rwanda Mines, Petroleum & Gas Board
SAEMAPE	Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (RDC)
UCLA	University of California, Los Angeles
SST	Santé et sécurité au travail
3T	Tin (étain), Tantalum (tantale) et Tungsten (tungstène)

Avant-propos

Ces quinze années marquent une étape importante pour le programme ITSCI. Au cours de cette période, l'ITSCI a soutenu la mise en œuvre concrète de pratiques de traçabilité et de devoir de diligence dans les zones de conflit et à haut risque, en collaboration avec les gouvernements, les entreprises et la société civile de la région des Grands Lacs. Cet anniversaire n'est pas seulement l'occasion de revenir à l'impact de l'ITSCI, mais aussi de célébrer une avancée majeure, à savoir sa transition vers une organisation indépendante.

Au cours de ces quinze années, l'ITSCI a opéré dans des environnements complexes et en constante évolution. Un contexte sécuritaire instable et des contraintes logistiques ont souligné l'importance d'une présence soutenue sur le terrain, d'informations de première main crédibles et d'un engagement continu avec les parties prenantes locales. Ces réalités ont façonné l'approche de l'ITSCI : une approche fondée sur le devoir de diligence basé sur les risques, l'expertise locale, le suivi continu et le dialogue multipartite, afin d'identifier, de communiquer et d'atténuer les risques pour mettre en œuvre des actions durables adaptées au contexte local.

Au fil du temps, cette approche a commencé à produire des preuves d'un changement à plus long terme. En 2025, les conclusions préliminaires d'une étude de cadre de suivi et d'évaluation menée par un chercheur indépendant de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) ont été présentées lors du Forum de l'OCDE sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais. Couvrant une période de dix ans (2012-2022), l'étude a révélé que les niveaux de violence avaient diminué de 60 % dans les zones suivies par l'ITSCI en RDC. Ces résultats suggèrent que des efforts cohérents et multipartites peuvent améliorer de manière significative la stabilité et la paix sur les sites miniers et dans leurs environs. Surtout, ils démontrent que le programme ITSCI peut avoir un impact concret sur le terrain et que le Guide de l'OCDE peut être mis en œuvre efficacement dans la pratique. L'étude complète devrait être publiée en 2026, et nous avons hâte de partager ses résultats détaillés.

Au-delà de la mise en œuvre sur le terrain, l'ITSCI a continué à contribuer activement au dialogue politique aux niveaux national, régional et international. En 2025, cela a notamment consisté en une participation à la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies selon la formule Arria sur les minerais critiques et l'insécurité ; un engagement continu avec les autorités nationales ; et une table ronde organisée avec la Plateforme de Genève pour des chaînes de valeur résilientes, réunissant le Premier ministre et le ministre des mines de la République démocratique du Congo. Ces discussions ont porté sur la traçabilité, le devoir de diligence et le rôle de la bonne gouvernance dans le soutien à des chaînes d'approvisionnement responsables.

Au niveau communautaire, le travail de l'ITSCI a cherché à soutenir des améliorations concrètes qui comptent pour les personnes directement touchées par l'exploitation minière artisanale. Un engagement soutenu continue de se traduire par une réduction des ingérences sur les sites miniers, des mécanismes de consultation locale renforcés, une transparence accrue et une meilleure sensibilisation aux droits et responsabilités. De nombreuses images me viennent à l'esprit, me rappelant pourquoi nous faisons ce travail. Je pense à ce groupe de femmes du Maniema qui chantaient une chanson expliquant à quel point l'exploitation minière artisanale était vitale pour leur subsistance et comment les étiquettes de l'ITSCI empêchaient les soldats ou les policiers d'intervenir. Les expériences et les témoignages des creuseurs artisanaux et des parties prenantes locales continuent de façonner les priorités du programme et de renforcer l'importance d'approches inclusives en matière de devoir de diligence.

Tournée vers l'avenir, l'ITSCI entame un nouveau chapitre sous le nom de « The ITSCI Organisation », s'appuyant sur plus d'une quinzaine d'années d'expérience. La transition vers ITSCI en tant qu'organisation autonome, indépendante et à but non lucratif marque une étape importante dans le renforcement de la gouvernance, de la responsabilité et de la viabilité à long terme.

Nous exprimons notre sincère gratitude aux entreprises participantes à l'ITSCI, aux partenaires gouvernementaux, aux organisations de la société civile et à toutes les équipes de mise en œuvre sur le terrain de l'ITSCI pour leur engagement et leur coopération. Les progrès réalisés à ce jour par le Programme sont le fruit d'une responsabilité partagée et d'une collaboration soutenue.

Comme nous le rappelle le célèbre proverbe africain :

« Si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. »

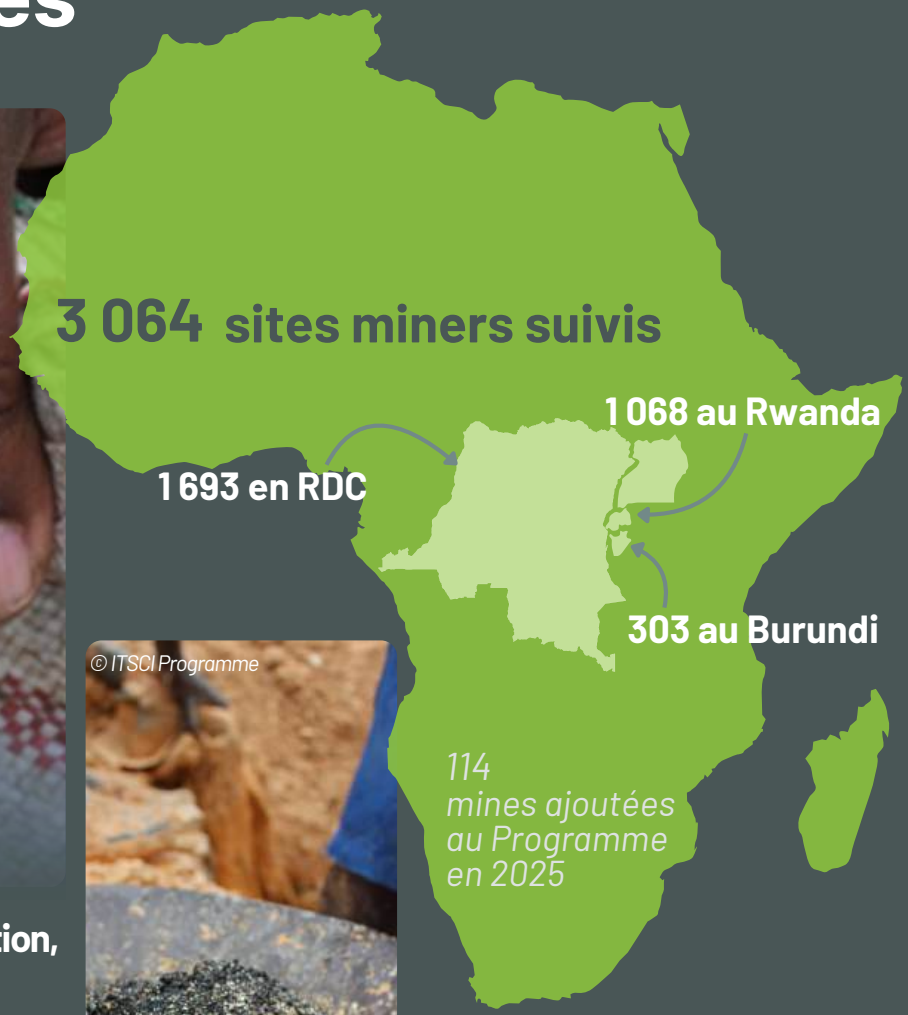
Mickaël Daudin
CEO & Executive Director, The ITSCI Organisation

2025 en chiffres



689 903
étiquettes utilisées
9 848 671 depuis 2010

22,433
tonnage d'exportation, en tonnes
298 396 tonnes depuis 2010





88 367
creuseurs artisanaux et à petite échelle soutenus

788
visites de suivi conjointes

1 022
sessions de formation

22 902
bénéficiaires

1 706
incidents enregistrés

135
enregistrés via whistleblowing

À la fin de 2025:

990
incidents ont été résolus

714
incidents étaient encore ouverts à l'atténuation

251 réunions de comités multipartites (CLS, CPP) en RDC

21 visites de sites District Mining Task Forces (DMTF) au Rwanda





© ITSCI Programme

Des creuseurs artisanaux lavant des minerai à la mine de Maibaridi, dans le territoire de Kalieme, province du Tanganyika, RDC, juin 2011

À propos de l'ITSCI

Vision L'approvisionnement responsable en minerais provenant de zones de conflit et à haut risque favorise une meilleure gouvernance, crée des opportunités économiques et sociales, améliore les moyens de subsistance des creuseurs artisanaux et à petite échelle ainsi que de leurs communautés, et contribue à la paix et à la stabilité grâce à des chaînes d'approvisionnement inclusives.

Mission Promouvoir les meilleures pratiques en matière de devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement en minerais grâce à une initiative à l'échelle du secteur qui réduit les risques d'abus graves, soutient la formalisation du secteur minier et crée des opportunités de développement économique et social dans les zones touchées par le conflit ou à haut risque.

Valeurs *Collaboration :* nous travaillons avec les entreprises, les gouvernements, la société civile et les creuseurs artisanaux pour renforcer la gouvernance, traiter et atténuer les risques, et améliorer les pratiques minières.

Transparence : Nous favorisons des processus clairs et responsables qui renforcent la confiance tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Durabilité : Nous nous efforçons d'apporter des améliorations continues qui renforcent durablement les moyens de subsistance, la gouvernance et la paix.

Traçabilité

Le programme ITSCI soutient actuellement la traçabilité sur le terrain pour les minerais d'étain, de tantale et de tungstène (3T) dans la région des Grands Lacs africains. Grâce au suivi d'environ 3 000 sites miniers au Burundi, en RDC, au Rwanda et en Ouganda, ITSCI relie l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en amont, de la mine à la fonderie, en coordonnant les efforts d'approvisionnement responsable des entreprises dans plus de 45 pays.

Communauté et atténuation des risques

Notre engagement en faveur d'un approvisionnement responsable commence au niveau local. Les équipes locales collectent, vérifient et communiquent en permanence des informations de première main sur les risques, notamment les activités minières, les développements communautaires et les dynamiques politiques et sécuritaires. L'une de nos activités principales consiste à fournir des formations et des outils à de multiples parties prenantes à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, et l'une de nos principales forces réside dans notre rôle de catalyseur et d'instrument de médiation pour soutenir l'atténuation et la résolution des risques.



© ITSCI Programme

Devoir de diligence

En totale conformité avec le Guide de l'OCDE, ITSCI aide les entreprises à s'acquitter de leur devoir de diligence. En mettant à disposition des informations de première main uniques et crédibles, nous aidons les entreprises à prendre des décisions éclairées pour remplir leur devoir de diligence, et nous soutenons les autorités gouvernementales et la société civile dans la voie d'une amélioration progressive et d'une bonne gouvernance dans le secteur minier.



© ITSCI Programme

Quinze ans de l'ITSCI : un regard du terrain

La meilleure façon de saisir ce que représentent véritablement ces quinze années d'ITSCI est peut-être d'écouter quelqu'un qui a mis en œuvre le programme dans différentes régions et travaillé directement avec les communautés minières. Désiré Bisimwa, originaire de la province du Sud-Kivu, travaille dans le secteur minier depuis 1995, notamment avec l'ITSCI depuis le lancement du programme en 2010. Il revient non seulement sur l'évolution du programme, mais aussi sur le changement progressif de la perception, de l'appropriation et de la formalisation du secteur artisanal minier 3T.



Désiré à Luntukulu, territoire de Walungu, province du Sud-Kivu, RDC, février 2015

Lorsque l'ITSCI a lancé son projet pilote à Nyabibwe, dans la province du Sud-Kivu, le secteur minier artisanal dans l'est de la RDC était fragmenté, selon Désiré : **"Les sites miniers étaient pratiquement vides et il n'y avait aucun espoir réel que les gens puissent vivre des activités qui s'y déroulaient. L'exploitation de l'or et des 3T était une sorte de jungle, qui ne profitait ni au gouvernement ni aux creuseurs artisanaux."**

La confusion autour des périmètres miniers, la présence limitée des services de l'État et les fraudes régulières faisaient que peu d'acteurs croyaient au succès des efforts extérieurs visant à formaliser les pratiques. **"Honnêtement, je n'étais pas sûr que le Programme serait accepté, surtout compte tenu de la complexité du secteur artisanal et des habitudes qui s'étaient installées au fil des ans"** se souvient-il, évoquant à la fois la complexité du secteur et la méfiance parmi les opérateurs. Cette incertitude a façonné les premières actions de l'ITSCI, menées dans un environnement où peu de gens croyaient à la possibilité d'améliorations à long terme.

En 2010, lorsque l'ITSCI a lancé son premier projet pilote, même les procédures les plus simples étaient inconnues. Les autorités étaient favorables au projet, mais les partenaires chargés de la mise en œuvre en étaient encore à leurs débuts. Désiré se souvient: **"Au début, il y avait beaucoup d'hésitations. Même les agents de l'État chargés de l'étiquetage manquaient d'assurance. Personne n'imaginait que le Programme atteindrait tous les coins reculés qu'il a finalement touchés."**

Malgré ces défis, le projet pilote a progressivement démontré qu'un étiquetage systématique, la collecte de données et le suivi sur le terrain étaient possibles. Au fil du temps, ces mesures concrètes ont contribué à renforcer la crédibilité dont le Programme avait besoin pour se développer.

Les premières missions de terrain de Désiré ont également mis en évidence à quel point l'exploitation minière des 3T était perçue différemment d'une province à l'autre. Il se souvient d'un voyage dans l'ancienne province du Katanga, où les acteurs locaux se montraient sceptiques envers le personnel extérieur : **"À mon arrivée au Katanga, les gens me regardaient avec méfiance parce que je venais de Bukavu. Les habitants se concentraient sur le cuivre et le cobalt, et beaucoup considéraient les minerais 3T comme sans importance. "**

De nombreux négociants pensaient que l'arrivée de l'ITSCI menaçait leur modèle économique. Certains l'ont même confronté directement : **"Plusieurs négociants sont venus me voir, convaincus que l'ITSCI allait compliquer leurs activités. "** Des années plus tard, ces mêmes personnes avaient complètement changé d'avis : **"Aujourd'hui, lorsque nous nous rencontrons à Bukavu, ils remercient le programme d'avoir contribué à formaliser le secteur. "**

Ce revirement témoigne à la fois de la portée culturelle et géographique du Programme et de la manière dont sa mise en œuvre cohérente a contribué à harmoniser les pratiques entre les provinces et, à terme, au-delà des frontières.



Lancement de l'ITSCI avec Désiré (chapeau vert) dans l'ancienne province du Katanga, RDC



Lancement de l'étiquetage à Kisise, territoire de Punia, province du Maniema, RDC, février 2014

Mise en œuvre du Programme : renforcer les systèmes et améliorer la coordination

Au fur et à mesure que le Programme s'est étendu, les services gouvernementaux, les coopératives, les négociants et les communautés ont commencé à en percevoir les avantages. Désiré souligne les améliorations significatives en matière de coordination : **"Il y a eu d'énormes progrès dans la compréhension du Programme. Les parties prenantes assument désormais la responsabilité de protéger le système, et la collaboration entre les acteurs politiques, administratifs et miniers est bien plus forte que par le passé."**

L'une des avancées les plus importantes, explique-t-il, a été l'harmonisation des statistiques de production : **"Pour la première fois, tous les services gouvernementaux utilisaient les mêmes chiffres. Il s'agissait d'une avancée majeure qui a directement contribué à l'augmentation des recettes issues de l'exploitation minière artisanale. "**

Des outils qui étaient au départ peu familiers, tels que les formulaires de signalement d'incidents, les procédures d'étiquetage ou la gestion conjointe des étiquettes, sont entrés dans les habitudes. Les coopératives ont renforcé leur rôle, notamment en matière d'organisation et de sécurité des sites.

Le rôle des communautés : appropriation et développement local

Le changement le plus visible sur le terrain est sans doute l'évolution de l'engagement communautaire. Les comités locaux de suivi (CLS), les chefs de communauté et les coopératives jouent désormais un rôle actif dans l'atténuation des incidents et la diffusion des processus d'étiquetage de l'ITSCI ainsi que des exigences internationales. Selon Désiré : **"Partout, les communautés ont pris conscience qu'elles devaient s'approprier le Programme."**

Pour lui, ce sentiment d'appropriation s'est également traduit par des avantages concrets pour la communauté. Le 'Basket Fund' au Sud-Kivu, un système de contribution volontaire lié aux exportations de minerais que l'ITSCI a aidé à mettre en place, a permis de financer la construction d'écoles et de centres de santé, ainsi que l'amélioration des routes. Il explique :

"Le Basket Fund a été une expérience sans précédent. Les communautés ont vu des résultats concrets, et la transparence du système de traçabilité a contribué à garantir une gestion responsable des fonds. "

Une approche régionale

Le déploiement à grande échelle de l'ITSCI au Rwanda en 2011 et son extension au Burundi en 2014 ont eu lieu parallèlement à la mise en œuvre initiale du programme en RDC. Au fil du temps, à mesure que l'expérience s'accumulait, les acteurs du secteur minier ont pu observer ses effets au-delà des frontières.

Désiré était chargé de réaliser les évaluations de référence des sites miniers rwandais, évaluations qui déterminent les niveaux de production plausibles et identifient les risques potentiels sur les sites miniers et aux alentours, un rôle qui reflète la manière dont le Programme soutient la collaboration régionale et renforce la confiance entre les communautés.

Aujourd'hui, les mêmes procédures, outils de rapportage et attentes s'appliquent dans les trois pays, favorisant une approche cohérente dans toutes les zones où l'ITSCI est mis en œuvre.

Perspectives d'avenir

Interrogé sur ce qui a le plus changé en quinze ans, Désiré souligne la nette diminution de la fraude minière, une collaboration renforcée avec les services de l'État et des pratiques plus professionnelles chez les opérateurs. **"Tous les acteurs font désormais un réel effort pour respecter les normes",** explique-t-il, soulignant que les incidents liés au non-respect des règles ont considérablement diminué. Il met également en avant des impacts sociaux plus larges, tels que le recul du travail des enfants dans les zones minières et l'acceptation croissante de la participation des femmes à l'exploitation minière là où elle était autrefois interdite : **"Dans certaines régions, la présence des femmes à proximité des sites miniers était autrefois considérée comme un tabou. Cela a changé."**

Désiré souligne également à la fois les progrès réalisés et le suivi qui accompagne la transparence :
"L'ITSCI a traversé des moments difficiles, a su faire face aux critiques et a contribué à formaliser un secteur dont dépendent des milliers de familles. Cela n'a pas toujours été facile, mais je ne peux que remercier le Programme ITSCI d'avoir tenu bon malgré de nombreux défis et, surtout, pour son soutien aux communautés minières. "

Pour l'avenir, il souligne ce qui reste le plus important pour les communautés minières :

"Nous espérons que la digitalisation touchera tous les pays et toutes les régions où le Programme est mis en œuvre, afin que chacun puisse bénéficier de ces nouvelles technologies. Nous espérons également que les actions menées dans le cadre du Programme en matière d'égalité des sexes, de santé et de sécurité au travail, de soutien aux groupes vulnérables ou marginalisés et de protection de l'environnement pourront être étendues, au profit de toutes les communautés vivant dans et autour des zones d'exploitation minière artisanale. "



Désiré (à droite au premier plan) avec un groupe de creuseurs artisanaux à Luntukulu, territoire de Walungu, province du Sud-Kivu, en 2015.



Désiré (chemise à carreaux) avec un groupe de creuseurs artisanaux sur le site minier de Kakule, territoire de Mwenga, province du Sud-Kivu, en 2015.

















Un mot du gouvernement de la RDC

“

Depuis plus de quinze ans, sans interruption, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers les services techniques du ministère des Mines, dont le SAEMAPE, met en œuvre avec détermination les mécanismes de traçabilité et de devoir de diligence dans les filières de la cassitérite, du coltan et du wolframite, en partenariat étroit avec le système ITSCI, initiative reconnue de l'industrie de l'étain et du tantale.

Cette collaboration exemplaire a permis de renforcer durablement l'autorité de l'État dans le contrôle de ses ressources minières stratégiques, d'identifier et de suivre l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, du puits jusqu'à l'exportation, tout en contribuant de manière significative à la réduction des conflits armés et à la lutte contre les violations des droits humains dans le secteur minier artisanal.

Les impacts sont aujourd'hui visibles : une meilleure gouvernance minière, une transparence accrue des flux de production et de commercialisation, une maximisation des recettes de l'État, ainsi qu'un environnement plus sécurisé et plus responsable pour les communautés minières. Cette expérience démontre que des partenariats structurés entre l'État congolais et l'industrie internationale peuvent produire des résultats concrets, durables et au service de la paix, du développement et de la souveraineté nationale.

Après quinze années de mise en œuvre du Programme ITSCI, la vision du Gouvernement congolais est celle d'un secteur minier artisanal plus transparent, mieux gouverné et pleinement intégré dans l'économie formelle. ITSCI a contribué au renforcement de l'autorité de l'État sur ses ressources minières, à la formalisation progressive des coopératives et à la responsabilisation des acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Ce cadre a également favorisé le développement communautaire autour des sites miniers, tout en soutenant la paix et le respect des droits humains. L'expérience ITSCI démontre qu'une traçabilité crédible est un levier essentiel de gouvernance, de développement et de souveraineté nationale.

Excellence Louis Watum Kabamba, ministre des Mines, RDC

2010-2025 : 15 ans de progrès et d'impact

Parti d'un site pilote dans la province du Sud-Kivu, en RDC, en 2010, l'ITSCI s'est développé pour devenir un programme international soutenant des chaînes d'approvisionnement minières responsables, les moyens de subsistance des communautés, une meilleure gouvernance et des pratiques de devoir de diligence. Quinze ans plus tard, le développement de l'ITSCI met en évidence la valeur de la collaboration, de la transparence, de l'amélioration continue et de la responsabilité partagée. Le Programme reste une force unificatrice qui renforce la gouvernance, promeut la paix et soutient l'approvisionnement responsable dans les zones de conflit et à haut risque (CAHRA).

Du projet pilote à la mise à l'échelle : expansion dans la région des Grands Lacs

Lorsque l'attention portée aux « minerais de conflit » s'est accrue au milieu des années 2000, les acteurs du secteur ont commencé à envisager des mesures visant à réduire le risque que les minerais provenant d'Afrique centrale contribuent à des conflits armés. Ces efforts ont jeté les bases importantes des cadres de devoir de diligence ultérieure.

En 2009, l'International Tin Association (ITA), alors appelée l'International Tin Research Institute (ITRI), a mis en place un groupe de travail sectoriel, et le Tantalum-Niobium International Study Center (T.I.C.) s'est également associé à la gestion du Programme. En 2010, le devoir de diligence et la traçabilité des minerais ont été inscrits dans le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par le conflit et à haut risque et dans la loi américaine Dodd-Frank (section 1502), qui exigeait des entreprises américaines qu'elles divulguent si l'un de ces minerais provenait de la RDC ou d'un pays voisin.

Le Programme ITSCI a été testé au Sud-Kivu en 2010, introduit dans la province du Katanga et au Rwanda en 2011, puis progressivement étendu à d'autres provinces de la RDC et à d'autres pays (Burundi en 2014 et Ouganda en 2015) à mesure que des financements devenaient disponibles, provenant soit des investissements des entreprises participantes, soit de bailleurs de fonds, notamment la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA) au début du Programme et le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (MFA) entre 2015 et 2017. Aujourd'hui, l'ITSCI soutient l'approvisionnement responsable de plus de 25 000 tonnes de minerais 3T par an, grâce à des systèmes de suivi sur le terrain et de gestion des risques qui peuvent fonctionner à n'importe quelle échelle (sur des sites miniers industriels, semi-industriels, ainsi que sur des sites miniers artisanaux et à petite échelle situés dans des zones reculées), favorisant ainsi une approche inclusive.

Renforcement de la gouvernance au sein des CAHRA

Opérer dans des zones touchées par des conflits et à haut risque (CAHRA) a nécessité un engagement constant auprès des autorités locales, des creuseurs artisanaux, des dirigeants communautaires et des forces de sécurité. Au fil des ans, ce travail a permis de réduire les ingérences des groupes armés étatiques et non étatiques et a contribué à renforcer la responsabilité et à créer des environnements de travail plus sûrs. L'ITSCI continue de promouvoir une approche collaborative et souligne qu'il s'agit toujours du moyen le plus efficace de gérer les risques et de promouvoir des pratiques minières responsables qui soutiennent les communautés locales.

Un facteur clé des progrès réalisés par l'ITSCI a été sa collaboration de longue date avec les gouvernements du Burundi, de la RDC et du Rwanda, ainsi qu'avec leurs services miniers respectifs, qui formalisent la collaboration avec les autorités minières étatiques et favorisent l'appropriation nationale du secteur minier. En soutenant la mise en place d'un système de traçabilité et en dispensant des formations aux services publics chargés de l'étiquetage, l'ITSCI a aidé les gouvernements nationaux à enregistrer des données détaillées, ce qui permet aux agences gouvernementales de consigner les données générées sur le terrain. Cela améliore la surveillance du secteur, renforce la formalisation fiscale du gouvernement et contribue à l'atténuation des risques.









2008
Groupe de travail de l'ITA

2010
Site pilote de l'ITSCI à Nyabibwe, Sud-Kivu

2011
Lancement de l'ITSCI au Katanga, RDC

2011
Lancement de l'ITSCI au Rwanda

2013
Lancement de l'ITSCI au Maniema, RDC



2014
Lancement de l'ITSCI au Nord-Kivu, RDC

2014
La Banque mondiale finance « Promines »

2014
Lancement de l'ITSCI au Burundi

2015
Lancement du programme whistleblowing

2015-2017
MFA finance "Scaling up Mineral Trade"



2017
L'ITRI remporte le prix Edie du 'Leader des chaînes d'approvisionnement durables' pour l'ITSCI

2018
Évaluation d'alignement ITSCI est entièrement conforme au Guide de l'OCDE

2018
Lancement de la collecte électronique de données au Burundi



2022
Évaluation d'alignement ITSCI est entièrement conforme au Guide de l'OCDE

2023
Processus de localisation : ITSCI s'associe à l'ONG Kumbuka Afrika

2023
Lancement de l'ITSCI à la Tshopo, RDC

2026
ITSCI s'enregistre en tant que société indépendante









Les partenariats, fondement du succès

La croissance du programme a été rendue possible par des partenariats de longue date. L'ITSCI est mis en œuvre en étroite coopération avec les services publics, les organisations de la société civile, ainsi que les coopératives et les entreprises minières. Après 10 ans de mise en œuvre avec l'ancien opérateur de terrain Pact, l'ITSCI est fier d'avoir soutenu un processus de localisation réussi, en collaboration avec Kumbuka Afrika, une ONG régionale fondée par des personnes originaires du Burundi, de la RDC et du Rwanda, qui sert de modèle d'intégration et de coopération régionales.

Aujourd'hui, notre présence locale bien établie et nos relations de confiance favorisent des partenariats internationaux qui non seulement traitent tous les risques visés par le Guide de l'OCDE, mais vont également au-delà de leur champ d'application, et renforcent la formation, la gouvernance et les capacités. Par exemple, TPV Technology, Participant Associé en aval de l'ITSCI, a soutenu l'élargissement des activités en matière de sensibilisation juridique, de formation à la santé et à la sécurité au travail, d'inclusion de genre et de soutien aux groupes vulnérables dans les zones suivies par l'ITSCI au Sud-Kivu et dans la province de Maniema, en RDC.



© ITSCI Programme

Cliquez **ici pour en savoir plus sur le projet ITSCI-TPV**

Ushimbaji kwa Kanuni, heshima na Haki

Promouvoir une gouvernance minière responsable et inclusive

FINANCEMENT EXTERNE ET SOUTIEN AUX INITIATIVES CENTRÉES SUR LES COMMUNAUTÉS

Outre les contributions des entreprises participantes, l'ITSCI a bénéficié, au fil des ans, de financements externes ciblés afin d'accroître son impact. Le soutien des bailleurs de fonds et des partenaires du secteur privé a permis de renforcer le travail de l'ITSCI en matière d'autonomisation des femmes dans le secteur minier, de pratiques de travail plus sûres, d'une meilleure conformité juridique et d'une gouvernance renforcée.

La Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA)

La Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA), par l'intermédiaire du ministère sud-africain du Commerce et de l'Industrie, a apporté une aide très appréciée à l'ITSCI pendant la période de mise en place et de croissance rapide du Programme, entre 2011 et 2013. Cette aide s'est concentrée sur des activités menées dans l'ancienne province du Katanga, en RDC, au Rwanda et au Burundi.

Solutions for Hope

À la suite du succès du projet pilote en 2010, le projet « Solutions for Hope », qui a réuni des entreprises du secteur de l'électronique et des matériaux, notamment Motorola Solutions, AVX Corporation et Global Advanced Metals, a soutenu le déploiement du Programme dans l'ancienne province du Katanga, en RDC. Grâce à la mise en œuvre des systèmes de traçabilité de l'ITSCI, ces entreprises ont pu démontrer qu'un approvisionnement responsable en minerais permettait de respecter les exigences en matière de devior de diligence tout en préservant des flux commerciaux bénéfiques aux creuseurs artisanaux et aux communautés locales.



Pose d'une étiquette de mine sur le site de Kalimbi par le ministre provincial lors de la mise en œuvre à grande échelle du Programme dans la province du Sud-Kivu, en RDC, en octobre 2012

Conflict-Free Tin Initiative (CFTI)

Lancée en 2012, la CFTI était un partenariat public-privé dirigé par le ministère néerlandais des Affaires étrangères, auquel participaient des acteurs du secteur tels que Royal Philips Electronics, Tata Steel, Motorola Solutions, Research in Motion, Alpha, AIM Metals & Alloys, Malaysia Smelting Corporation (MSC) et Traxys. Le projet a mis en place une chaîne d'approvisionnement responsable pour l'étain provenant de la mine de Kalimbi, dans la province du Sud-Kivu, en s'appuyant sur la traçabilité ITSCI, des audits indépendants et une supervision multipartite impliquant le gouvernement, l'industrie et la société civile. La mine sélectionnée avait notamment été le site des tout premiers essais pilotes du Programme ITSCI en 2010, et après un embargo de deux ans, largement dû aux conséquences imprévues de la loi américaine Dodd-Frank de 2010, aux exigences d'audit des fonderies qui en découlaient et au retrait consécutif des acheteurs ne pouvant pas remplir ces exigences, Cette initiative a marqué une étape décisive dans le rétablissement d'un approvisionnement responsable et le soutien aux communautés minières.

GE Foundation - Breaking the Chain

Le projet « Breaking the Chain », financé par la Fondation GE en 2013, était une initiative de recherche visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais en recueillant des preuves solides du recours au travail des enfants sur les sites 3T de l'ancienne province du Katanga, en RDC. La recherche a été menée par Pact, ancien partenaire de mise en œuvre de l'ITSCI, en étroite collaboration avec les équipes de terrain de l'ITSCI. En s'appuyant sur les zones suivies par l'ITSCI, le projet a démontré comment notre présence sur le terrain peut être efficace pour l'analyse des risques et la conception de mesures correctives ciblées contre le travail des enfants.

Banque mondiale - Promines

La production de minerais 3T en RDC se heurte à des difficultés, notamment des infrastructures limitées, en particulier dans les zones minières les plus reculées. Les équipes de terrain de l'ITSCI sont également confrontées à ces défis importants lorsqu'elles fournissent du matériel de traçabilité et assurent le suivi des risques. En 2014, le projet Promines, financé par la Banque mondiale, a fourni du matériel de transport, des équipements de communication et d'autres équipements de terrain essentiels au Programme ITSCI dans le Maniema et l'ancienne province du Katanga.

Boeing and Microsoft

En 2015-2016, le projet « Watoto Inje ya Mungoti » (WIM), « Children Out of Mining », a été financé par les Participants Associés de l'ITSCI de l'époque, Boeing et Microsoft, et mis en œuvre par l'ancien partenaire de mise en œuvre sur le terrain, Pact. Le projet était situé dans et autour du territoire de Manono, dans la province du Tanganyika, en RDC, et traitait du travail des enfants dans l'exploitation minière artisanale des 3T. S'appuyant sur les systèmes de traçabilité et de suivi des risques de l'ITSCI, le projet s'est concentré sur la sensibilisation des communautés, la formation des personnes en charge des enfants et les mécanismes locaux de mise en application de la loi afin de réduire la participation des enfants à l'exploitation minière. En seulement un an, le projet WIM a touché plus de 4 100 bénéficiaires, dont 1 881 enfants, a abouti à l'interdiction du travail des enfants sur 23 sites miniers et a contribué à réduire de 89 % le nombre d'enfants travaillant dans les zones minières.

Banque mondiale - ITIE

L'étude de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) commandée par la Banque mondiale en 2015, intitulée « Transparence des revenus issus de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) de l'étain, du tantale, du tungstène et de l'or au Burundi », a examiné comment renforcer la transparence des revenus dans le secteur minier artisanal et à petite échelle en harmonisant les rapports de l'ITIE avec le Programme ITSCI. Axée sur les « 3T », l'étude a utilisé les données de l'ITSCI pour analyser les recettes publiques, les écarts fiscaux et les défis liés à la formalisation, démontrant ainsi comment la traçabilité peut servir de base pratique à la mise en œuvre de l'ITIE dans l'exploitation ASM. Mis en œuvre par l'ancien partenaire de mise en œuvre Pact, en collaboration avec le gouvernement du Burundi et l'ITA (alors ITRI), le projet a mis en évidence un exemple concret de systèmes ITSCI favorisant la transparence, le devoir de diligence et la réforme des politiques fondée sur des données factuelles.



Des creuseurs artisanaux lavent des minerais sur le site de Nyakabingo, dans le district de Gasabo, à Kigali, au Rwanda, février 2016.



Des femmes transportant des minerais étiquetés l'ITSCI, à Lemera, dans le territoire d'Uvira, province du Sud-Kivu, RDC, juillet 2014.

U.K. Department for International Development

En 2016, l'étude intitulée « Comprendre la contribution économique de l'exploitation minière à petite échelle en Afrique de l'Est », financée par le Fonds de recherche pour l'Afrique de l'Est (EARF) du Département britannique pour le développement international (DFID), a évalué la manière dont l'exploitation minière à petite échelle (ASM) contribue aux moyens de subsistance et aux économies nationales, en mettant particulièrement l'accent sur la formalisation et les chaînes d'approvisionnement responsables. Au Rwanda, la recherche a examiné le secteur des 3T suivi par l'ITSCI afin de démontrer comment la traçabilité favorise les exportations légales, la gestion des risques, les recettes publiques et les retombées économiques locales. Mis en œuvre par l'ancien partenaire de mise en œuvre Pact, le projet a mis en évidence l'utilisation réussie de l'ITSCI en tant que plateforme pour une recherche crédible, des données factuelles en matière de politiques et des résultats responsables dans le domaine de l'ASM.

Ministère néerlandais des Affaires étrangères (MFA)

Entre 2015 et 2017, le MFA a financé le Programme ITSCI par le biais de son projet triennal « Scaling Up Mineral Trade », qui a aidé l'ITSCI à accroître l'inclusion des mines 3T et à augmenter le nombre de représentants gouvernementaux formés. Le projet a également permis d'améliorer la collecte de données de l'ITSCI et de renforcer les capacités des parties prenantes locales grâce à de multiples formations dispensées aux comités multipartites, notamment sur les Principes volontaires pour la sécurité et les droits de l'homme. Il est important de noter que le projet a également profité aux communautés locales grâce à des formations en alphabétisation, en épargne et en gestion d'entreprise, avec un programme spécialement conçu pour les creuseurs artisanaux, soutenant la représentation des femmes, sensibilisant aux questions de sécurité et réduisant le nombre d'accidents signalés dans les mines.

Fonctionnant sans financement externe depuis 2017, l'ITSCI offre la possibilité de contribuer soit à l'impact continu du Programme dans la promotion de l'approvisionnement responsable dans la région des Grands Lacs et au-delà, soit à des interventions spécifiques liées à des projets.



Une creuseuse artisanale à la mine de Rugese, dans l'ancienne province de Kirundo , au Burundi, février 2016.



Des creuseuses trient des minerais avant leur lavage à la mine de Lula, sur le territoire de Mitwaba, dans l'ancienne province du Katanga, RDC, mai 2015

Un modèle d'amélioration continue

En 2018, une évaluation de l'alignement (EA) réalisée par l'OCDE, sur la base de la méthodologie EA développée par l'OCDE, a conclu que les normes du programme ITSCI étaient alignées à 100 % sur le cadre de devoir de diligence en 5 étapes du Guide de l'OCDE.

S'appuyant sur ces résultats positifs, l'ITSCI a continué d'apporter des améliorations importantes aux activités et à la mise en œuvre du Programme. Ces efforts se sont traduits par les excellents résultats de la deuxième EA de l'ITSCI en 2023, l'ITSCI devenant ainsi la première initiative conjointe de l'industrie à mener à bien une deuxième EA avec succès. L'évaluation a conclu que l'ITSCI est entièrement conforme au Guide de l'OCDE, et l'ITSCI a également été la première à publier le rapport complet de l'évaluation de conformité ainsi que l'outil d'évaluation finalisé.

Les évaluations de conformité de l'ITSCI de 2018 et 2023 ont toutes deux recommandé la mise en place d'une structure organisationnelle formelle adaptée à l'ampleur du Programme, notamment en transformant l'ITSCI en une organisation autonome. L'évaluation de conformité a en outre recommandé à l'ITSCI de renforcer la gouvernance du programme et d'améliorer la supervision formelle par le biais d'une structure de conseil d'administration.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'annoncer l'enregistrement officiel de The ITSCI Organisation en tant que société à but non lucratif indépendante de droit britannique, de type « Company Limited by Guarantee » (CLG), qui bénéficie d'une structure de gouvernance améliorée, avec un conseil d'administration nommé dont les membres apportent une expérience diversifiée issue de l'industrie, du secteur privé, des ONG et des organisations internationales, et dont l'expertise collective guidera l'orientation stratégique et le développement du Programme ITSCI. Compte tenu du développement réussi du Programme ITSCI au fil des ans et de son ampleur actuelle, la mise en place d'une structure organisationnelle formelle et le renforcement de la gouvernance et de la supervision du Programme ITSCI constituent une évolution naturelle, recommandée dans les précédentes EA. The ITSCI Organisation administre le Programme ITSCI en tant que secrétariat de l'ITSCI depuis le 1er mai 2026.

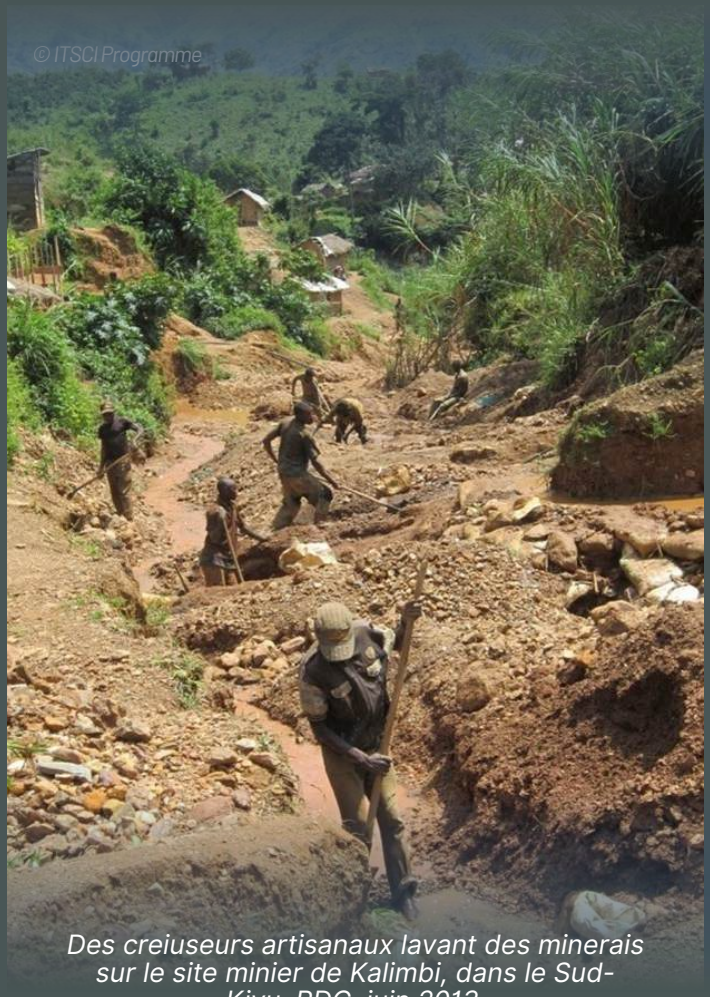


Stations de lavage de la mine de Nyange, sous-secteur de Luwowo, territoire de Masisi, province du Nord-Kivu, RDC, avril 2018.





Formation sur la traçabilité ITSCI et la gestion des étiquettes et des logbooks, Nyabibwe, province du Sud-Kivu, 2010.



Des creiuseurs artisanaux lavant des minerais sur le site minier de Kalimbi, dans le Sud-Kivu, RDC, juin 2013.



Burundi: développement communautaire grâce à un approvisionnement responsable

En juin 2024, l'ITSCI a célébré son 10e anniversaire au Burundi, le premier étiquetage ITSCI ayant eu lieu dans la province de Kayanza le 12 mai 2014. Le secteur des minerais 3T au Burundi a rencontré de nombreux défis, mais le gouvernement et les sociétés minières ont collaboré pour mettre en place un approvisionnement responsable en minerais 3T. Le gouvernement burundais est le seul de la région à avoir apporté un soutien financier au lancement du Programme.

En mettant en place des procédures de traçabilité et du devoir de diligence, l'ITSCI a soutenu des pratiques d'approvisionnement responsables et la formalisation des coopératives minières. Parmi les nombreuses coopératives travaillant avec l'ITSCI, la coopérative de Niyogushimwa démontre comment un soutien structuré, un approvisionnement responsable et des projets axés sur la communauté peuvent favoriser le développement local.

La coopérative Niyogushimwa a été créée en 2017. À l'époque de sa création, le secteur minier se caractérisait par un faible niveau d'organisation, les minerais burundais ayant auparavant fait l'objet d'embargos en raison des préoccupations liées aux « minerais de conflit ». En 2015, une crise politique a également conduit les entreprises à suspendre leurs activités au Burundi, et plus de 30 % des mines sont tombées en désuétude.

Le soutien du ministère néerlandais des Affaires étrangères (MFA) a permis de poursuivre les activités. Au cours de cette année-là, l'ITSCI a déployé des efforts considérables pour maintenir le Programme et a continué à former des agents de l'État, a organisé une centaine de visites sur les sites miniers et chez les exportateurs afin de vérifier de près la situation sécuritaire et de suivre les risques, a discuté de la situation avec les entités gouvernementales et a continué à gérer la traçabilité et à collecter des données, en coopération avec les services de l'État.

La coopérative Niyogushimwa a commencé à participer au Programme ITSCI en 2015, initialement sous l'égide d'une autre coopérative, avant d'évoluer vers sa forme actuelle. Selon le président de la coopérative, Kanani Amulani :

"Avant l'ITSCI, nous n'avions aucun système structuré de documentation ou de traçabilité. Rejoindre le Programme nous a aidés à améliorer nos systèmes, nos pratiques minières et à nous conformer aux normes internationales."

L'ITSCI a fourni une formation et des conseils administratifs, aidant Niyogushimwa à passer de méthodes artisanales à une production semi-mécanisée. La coopérative est en train de créer la ' Société Niyogushimwa', dans le but de progresser vers une exploitation minière à l'échelle industrielle, une évolution remarquable en moins de dix ans. Cela reflète les progrès plus généraux réalisés dans le secteur minier artisanal du Burundi, où les coopératives se sont formalisées et ont amélioré leur gouvernance. Le président Amulani résume simplement l'impact :

"L'ITSCI nous a donné les outils pour gérer les risques et mettre en place la traçabilité. La transparence dont nous bénéficions aujourd'hui n'existait pas auparavant. "



En haut : Kanani Amulani, président de la coopérative, en compagnie de deux membres de la coopérative.
En bas : Les creuseurs artisanaux de Winkona



Favoriser le développement communautaire au-delà de la mine

L'un des indicateurs les plus forts d'un approvisionnement responsable et d'améliorations continues est la manière dont les revenus des coopératives minières sont réinvestis dans les communautés locales. Niyogushimwa est devenue un acteur clé du développement à Butihinda, Giteranyi, Muyinga et dans les zones environnantes.

Réhabilitation des écoles locales

En août 2025, la coopérative a soutenu la réhabilitation de l'École Fondamentale de Tura en prévision de la nouvelle année scolaire. Cette initiative a amélioré les conditions d'apprentissage des enfants locaux et renforcé les liens avec l'ensemble de la communauté.



École Fondamentale de Tura

Soutien à l'hôpital de Giteranyi

En mai 2025, la coopérative a contribué à la réhabilitation de l'hôpital de Giteranyi. Auparavant, en 2024, Niyogushimwa avait également aidé à acheminer l'eau depuis une source située à 20 km, améliorant ainsi l'accès de l'hôpital à l'eau potable. Un médecin de l'hôpital a exprimé sa profonde gratitude pour ces efforts soutenus :

"La coopérative a joué un rôle essentiel dans l'amélioration de notre environnement de travail. Sa participation à nos activités témoigne d'un engagement réel envers la communauté."



Hôpital Giteranyi

Infrastructures et environnement

Parmi les autres initiatives figurent l'entretien des routes rurales et la réhabilitation du stade Umuco à Muyinga d'ici 2025. Des efforts sont également déployés pour planter des arbres le long de la route reliant Muyinga à Kobero en 2023 afin de lutter contre l'érosion. De plus, la coopérative apporte son soutien aux familles vulnérables grâce à la distribution annuelle de cartes d'assurance maladie, en collaboration avec les responsables locaux, ce qui a permis de renforcer la confiance au sein des communautés et d'améliorer les moyens de subsistance des familles locales.



Le médecin près de la source d'eau située près de l'hôpital de Giteranyi

Sécurité, conformité et amélioration des conditions de travail

Grâce au soutien continu de l'ITSCI, la coopérative a mis en place des mesures de sécurité rigoureuses, formé les creuseurs artisanaux à la prévention des risques, fourni des équipements de protection et renforcé les galeries souterraines pour prévenir les effondrements. Les creuseurs artisanaux soulignent l'impact de ces changements :

"Nous comprenons désormais mieux les risques, et les accidents ont diminué. Les conditions de travail ne sont plus les mêmes qu'avant."



En haut et en bas : le stade Umuco

À travers des sessions de renforcement des capacités, l'ITSCI collabore avec les services de l'État, les coopératives minières et les communautés. Ces sessions sont organisées régulièrement par les équipes de terrain de l'ITSCI, au cours desquelles elles expliquent les différentes étapes du Guide de l'OCDE, soulignent le rôle des acteurs du secteur minier dans l'évaluation et la gestion des risques en fournissant des conseils supplémentaires et des recommandations détaillées afin de renforcer la compréhension des pratiques efficaces du devoir de diligence et de l'approvisionnement responsable.



Un modèle de collaboration

Les réalisations de la coopérative sont le fruit de partenariats efficaces entre l'ITSCI, les autorités locales et les services de l'État, les communautés et les creuseurs artisanaux. Cette collaboration a renforcé les pratiques locales, amélioré les activités minières et contribué à une chaîne d'approvisionnement 3T plus sûre et plus transparente au Burundi. Le président Amulani a également souligné que le processus de localisation mené avec l'ONG locale Kumbuka Afrika représentait une étape importante vers l'appropriation nationale du Programme et le renforcement des capacités locales.

"L'évolution que nous observons aujourd'hui, d'une meilleure gouvernance aux projets communautaires, est la preuve que l'approvisionnement responsable fonctionne. L'ITSCI nous a aidés à grandir, non seulement en tant que coopérative, mais aussi en tant que communauté. ."
Président Amulani

L'histoire de la coopérative Niyogushimwa montre comment le Programme ITSCI favorise le développement au-delà de la traçabilité et comment des pratiques minières responsables peuvent améliorer la vie de communautés entières.

Du soutien apporté à environ 2 400 creuseurs artisanaux travaillant sur 43 sites miniers en 2014 à près de 4 000 travaillant aujourd'hui dans plus de 200 mines suivies, l'ITSCI est fiers des développements positifs du programme au Burundi. Nous restons déterminés à soutenir le gouvernement, les entreprises et les creuseurs dans la promotion de l'approvisionnement responsable, et nous continuerons à favoriser l'engagement et la collaboration tout en aidant les parties prenantes à atténuer les risques.

Pour en savoir plus sur les 10 ans du Programme au Burundi, cliquez ici :

Une décennie de progrès : Le 10ème anniversaire du programme ITSCI au Burundi, mai 2024


© ITSCI Programme

Un mot du gouvernement du Burundi

“

Le gouvernement du Burundi considère la mise en œuvre du Programme ITSCI comme un moteur essentiel du renforcement de la gouvernance dans le secteur minier. Ce Programme a contribué à renforcer la gouvernance minière, à améliorer la traçabilité des minerais et à formaliser les activités minières artisanales, augmentant ainsi la transparence tout au long de la chaîne d’approvisionnement.

Ces dernières années, on a également constaté une meilleure organisation des coopératives minières, une implication plus active de l’administration dans le suivi des sites, une augmentation de la production et une plus grande sensibilisation des opérateurs aux exigences de conformité et au devoir de diligence.

En outre, l’ITSCI soutient le développement communautaire autour des sites miniers en promouvant des pratiques responsables qui génèrent des bénéfices socio-économiques durables pour les populations locales. Le Burundi réaffirme ainsi son engagement à faire du secteur minier un moteur de croissance inclusive et de développement durable.

2026, Quesney de Jésus AKABAHINGA, directeur général de l’Office burundais des mines et des carrières (OBM)



© ITSCI Programme

La première étiquette ITSCI apposée au Burundi par le ministre de l'Énergie et des Mines, en mai 2014.

Renforcer les entreprises locales grâce à l'ITSCI : formalisation, conformité et retombées pour les communautés au Rwanda

Au cours des quinze dernières années, le Programme ITSCI a contribué à renforcer l'exploitation minière responsable au Rwanda en soutenant la gestion des risques et la conformité tout au long de la chaîne d'approvisionnement des 3T. New Bugarama Mining (NBM), qui opère dans le district de Burera, illustre clairement comment les cadres d'approvisionnement responsable soutiennent directement le développement des entreprises tout en apportant des avantages tangibles aux communautés environnantes.



© ITSCI Programme

NBM a été officiellement créée en 2009, transformant une zone minière artisanale de longue date en une exploitation structurée, dotée d'une gouvernance améliorée et d'une production semi-mécanisée. À l'époque, les pratiques artisanales, l'exploitation minière informelle et les normes de sécurité limitées posaient des défis opérationnels et sécuritaires. L'entreprise a rejoint le Programme ITSCI en 2011, mettant en place un système de traçabilité et facilitant la mise en conformité avec les exigences internationales en matière de devoir de diligence.

"Les activités minières ici étaient entièrement artisanales. Il y avait de nombreux creuseurs informels, les accidents étaient fréquents et les opérations n'étaient pas organisées. L'une de nos principales motivations était de garantir que nos minerais puissent être correctement tracés. L'ITSCI nous a aidés à nous conformer aux normes et a renforcé la confiance dans la chaîne d'approvisionnement."

L'adoption des systèmes et des outils pratiques de l'ITSCI a aidé l'entreprise à améliorer la documentation, à mettre en œuvre des procédures systématiques de devoir de diligence, ainsi qu'à dispenser des formations supplémentaires sur l'approvisionnement responsable, la gouvernance et la sécurité. Cela a permis à NBM d'organiser ses activités minières plus efficacement, d'employer des ingénieurs qualifiés et de mettre en place des processus de gestion plus solides.


© ITSCI Programme

Amélioration de la sécurité et des conditions de travail

Grâce à sa collaboration avec les équipes ITSCI, NBM a renforcé ses pratiques de sécurité et mis en place des procédures structurées de gestion des risques. L'entreprise est passée de tunnels artisanaux dangereux à des structures souterraines conçues par des ingénieurs. Des ingénieurs ont été recrutés pour superviser les travaux, et les creuseurs artisanaux travaillent désormais avec des équipements de protection individuelle et des outils de détection de gaz pour vérifier les niveaux d'oxygène avant de pénétrer dans les tunnels.

Des sessions de formation régulières et des visites conjointes sur site ont également contribué à réduire le nombre d'accidents et à mieux comprendre les risques. Les creuseurs artisanaux ont reconnu les améliorations en matière de sécurité, d'organisation et de communication : ***"Nous comprenons mieux les risques maintenant. L'équipement et les mesures de sécurité ont permis de réduire les accidents."***

Développement communautaire grâce à un approvisionnement responsable

L'approvisionnement responsable a permis à NBM d'investir dans des projets de développement communautaire grâce aux revenus générés par l'exploitation minière.

NBM a soutenu l'amélioration des conditions de logement des ménages vulnérables, notamment en rénovant les maisons de cinq familles. Une aide alimentaire a été fournie à 18 familles vulnérables en 2025, et un soutien agricole a été apporté par la distribution de 2 000 avocatiers et 1 500 plants de goyave afin de lutter contre la malnutrition infantile et d'améliorer les moyens de subsistance.

L'entreprise soutient également l'éducation locale en récompensant les élèves les plus performants des écoles primaires voisines avec du matériel scolaire et la prise en charge des frais de scolarité du premier trimestre. De plus, NBM aide les communautés vivant dans des zones où la roche volcanique complique la construction en mettant à disposition de l'argile adaptée provenant de sa concession, permettant ainsi aux résidents de fabriquer des briques pour leur usage domestique ou pour générer des revenus.

NBM a également investi dans des services sociaux destinés aux travailleurs, notamment en créant un centre de développement de la petite enfance (ECD) à proximité de son site minier. Cette structure aide les femmes à continuer de travailler pendant que leurs enfants bénéficient de soins, de repas et d'un soutien à l'apprentissage. Le centre emploie des éducateurs qualifiés et accueille actuellement une vingtaine d'enfants, offrant une aide pratique qui renforce le bien-être familial et réduit le risque de travail des enfants ou la présence d'enfants sur les sites miniers.

Collaboration et conformité

La collaboration entre NBM, les équipes de l'ITSCI, les services de l'État, les autorités locales et les communautés a renforcé la sécurité et la conformité au niveau des sites miniers. Des inspections conjointes et des activités de sensibilisation ont contribué à réduire l'exploitation minière informelle, à renforcer la communication et à instaurer la confiance entre les parties prenantes. L'entreprise a également élaboré des règlements internes, des politiques en matière de droits de l'homme et mis en place des comités permettant aux travailleurs d'exprimer leurs préoccupations en toute transparence. Les dépistages médicaux réalisés en collaboration avec les autorités nationales contribuent également à créer un environnement de travail plus responsable et conforme.

"La collaboration reste solide après plus d'une décennie. Les équipes ITSCI locales continuent d'apporter leur aide lorsque cela est nécessaire."

L'expérience de NBM démontre comment les cadres d'approvisionnement responsable, grâce à des initiatives telles que l'ITSCI, soutiennent le développement des entreprises par une gouvernance améliorée et une sécurité renforcée. En retour, l'entreprise a pu réinvestir dans des projets communautaires qui améliorent les conditions de vie locales, l'éducation et le bien-être des familles. Les progrès observés reflètent l'impact plus large de l'ITSCI au Rwanda, où le devoir de diligence structuré et la collaboration multipartite continuent de renforcer la transparence et la durabilité du secteur des 3T.



Distribution de denrées alimentaires à 18 familles vulnérables



Distribution de 2 000 avocats et 1 500 plants de goyave

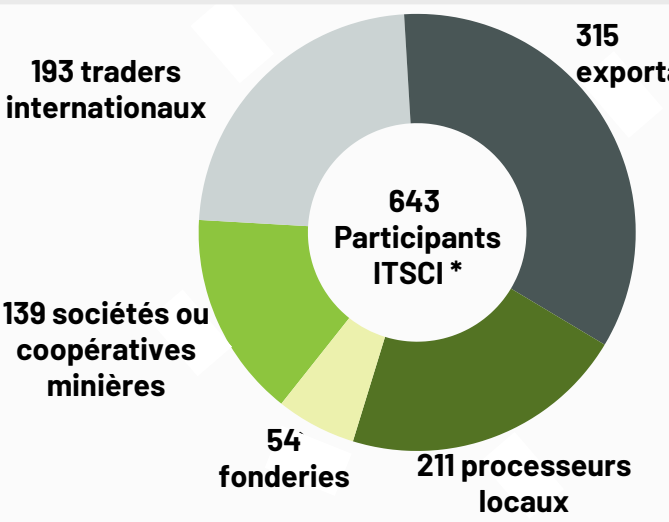


Centre pour le développement de la petite enfance (ECD)

Rapport sur la mise en œuvre des lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence dans la chaîne d'approvisionnement responsable en minerais

ÉTAPE 1 : SYSTÈME DE GESTION DE L'ENTREPRISE

Figure 1: Aperçu des Participants au Programme ITSCI



Une chaîne d'approvisionnement mondiale en amont dans 47 pays

68% en Afrique, 18 % en Asie et au Moyen-Orient, 11 % en Europe et 3 % dans les Amériques

7 entreprises en aval engagées en tant que membres associés en 2025

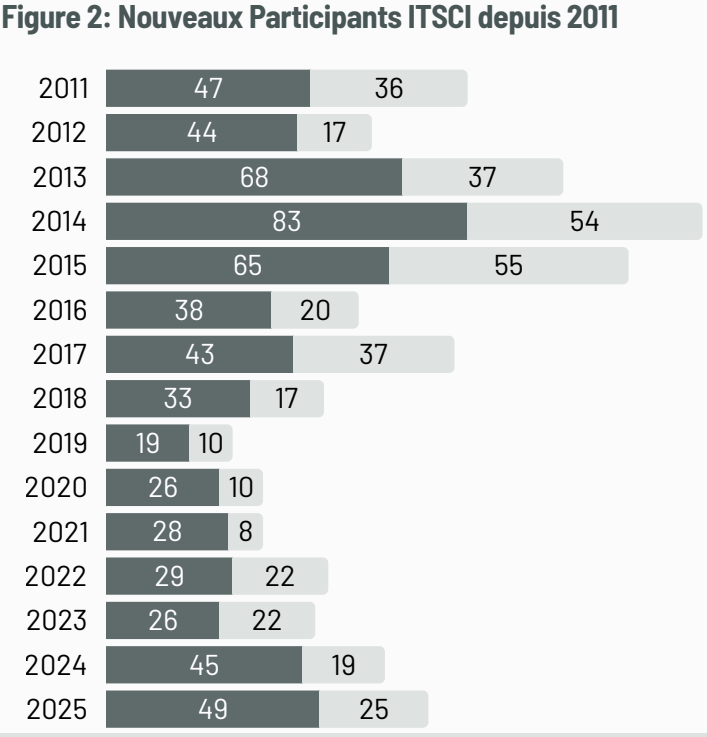
**Total des participants pleinement approuvés + participants approuvés à titre provisoire.*
Si une entreprise exerce, par exemple, à la fois des activités de « transformateur » et d'exportateur, elle sera comptabilisée dans chacune des catégories concernées.

En 2025 : 389 participants entièrement approuvés, 254 participants approuvés à titre provisoire, 413 participants expulsés, ayant retiré leur adhésion, inactifs, suspendus ou ayant échoué depuis 2011.

Les entreprises Participantes à l'ITSCI démontrent leur engagement en faveur de l'amélioration progressive et du devoir de diligence dans le secteur minier, conformément au Guide de l'OCDE. Les participants s'engagent à respecter tous les aspects du Guide de l'OCDE, ainsi qu'à fournir des informations sur leurs activités à des fins d'évaluation des risques et d'audit.

Un participant potentiel est approuvé à titre provisoire dès qu'il signe l'accord de programme de l'ITSCI. Une fois acceptées à titre provisoire, les entreprises font l'objet d'un audit préliminaire qui formule une recommandation quant à l'acceptation ou non de la candidature. Si l'entreprise est approuvée à la suite des conclusions de l'audit préliminaire de l'ITSCI , le Secrétariat publie un résumé de l'entreprise et des mesures recommandées pour que celle-ci renforce son devoir de diligence.

Figure 2: Nouveaux Participants ITSCI depuis 2011



Ce graphique présente le nombre de nouveaux Participants ITSCI acceptés (gris foncé) et acceptés à titre provisoire (gris clair) par année depuis 2011.

Rapports d'expédition

Les rapports d'expédition présentent les résultats de l'analyse de traçabilité fournie par l'équipe chargée des données de l'ITSCI sur toutes les expéditions achetées par les fonderies participantes à l'ITSCI dans les zones où l'ITSCI est mis en œuvre. Ces rapports sont utilisés par les fonderies dans le cadre de leur devoir de diligence, y compris pour les audits de l'étape 4.

En 2025, le Secrétariat de l'ITSCI a fourni **60** rapports d'expédition couvrant 660 expéditions, soumis à **12** fonderies ITSCI.

Les rapports d'expédition ITSCI comprennent :

- Le(s) numéro(s) de référence des expéditions associées
- La liste de toutes les mines d'origine associées
- Les rapports de référence sur les mines (y compris le type de minerais, la méthode d'extraction et la quantité estimée de minerais produits pour chaque mine)
- La liste des étiquettes associées
- Poids et types de minerais
- Lieux dans le pays où les minerais sont regroupés et exportés
- Itinéraires et mode de transport, y compris le nom des transporteurs

Pour établir les rapports d'expédition, l'ITSCI a tracé :

519 994 **étiquettes**
enregistrées dans

56 563 **logbooks**
ce qui correspond à

16 093 **tonnes de minerais**
provenant du Burundi, de la RDC et du Rwanda.

Au cours des 15 dernières années, l'ITSCI a soutenu l'approvisionnement responsable de plus de 12 900 expéditions en provenance de la région des Grands Lacs.


© ITSCI Programme

ÉTAPE 2 : IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

L'ITSCI enregistre, résume, vérifie et rend compte de l'évolution des risques par le biais de son système de gestion des incidents. Les incidents sont évalués en fonction de leur pertinence par rapport à un ou plusieurs enjeux clés relevant des catégories suivantes:

-Devoir de diligence,
- Chaîne de contrôle (CoC),
- Corruption et conformité,
- Groupes armés et forces de sécurité,
- Droits de l'homme et autres préoccupations

Les autres préoccupations enregistrées par l'ITSCI vont au-delà des risques de l'annexe II de l'OCDE, par exemple la santé et la sécurité au travail. Cependant, l'accent principal reste mis sur les violations des droits de l'homme et le financement des conflits.

Après avoir reçu des informations supplémentaires et des éclaircissements sur une certaine période, l'équipe reporting de l'ITSCI résume les événements en fonction de toutes les informations disponibles. Les incidents sont classés selon trois niveaux de gravité, 3 étant le niveau le plus bas et 1 le plus élevé. Les problèmes prioritaires nécessitant une attention immédiate et de haut niveau, ainsi qu'un éventuel désengagement de la chaîne d'approvisionnement conformément à l'annexe II de l'OCDE, sont classés au niveau 1. Les incidents de faible gravité liés à des erreurs, à un manque de capacités ou de formation sont considérés comme de niveau 3, tandis que les problèmes intermédiaires ou récurrents constituent une catégorie intermédiaire de niveau 2.

Figure 3: Aperçu des incidents en 2025



En 2025, un nouveau tableau des incidents de la région des Grands Lacs a été conçu pour faciliter l'identification plus efficace des risques et fournir aux participants à l'ITSCI des informations sur la conformité des entreprises dans des domaines opérationnels clés, notamment le paiement des taxes, la déclaration précise et en temps opportun, ainsi que le respect des exigences « Know Your Supplier » (KYS) et autres.

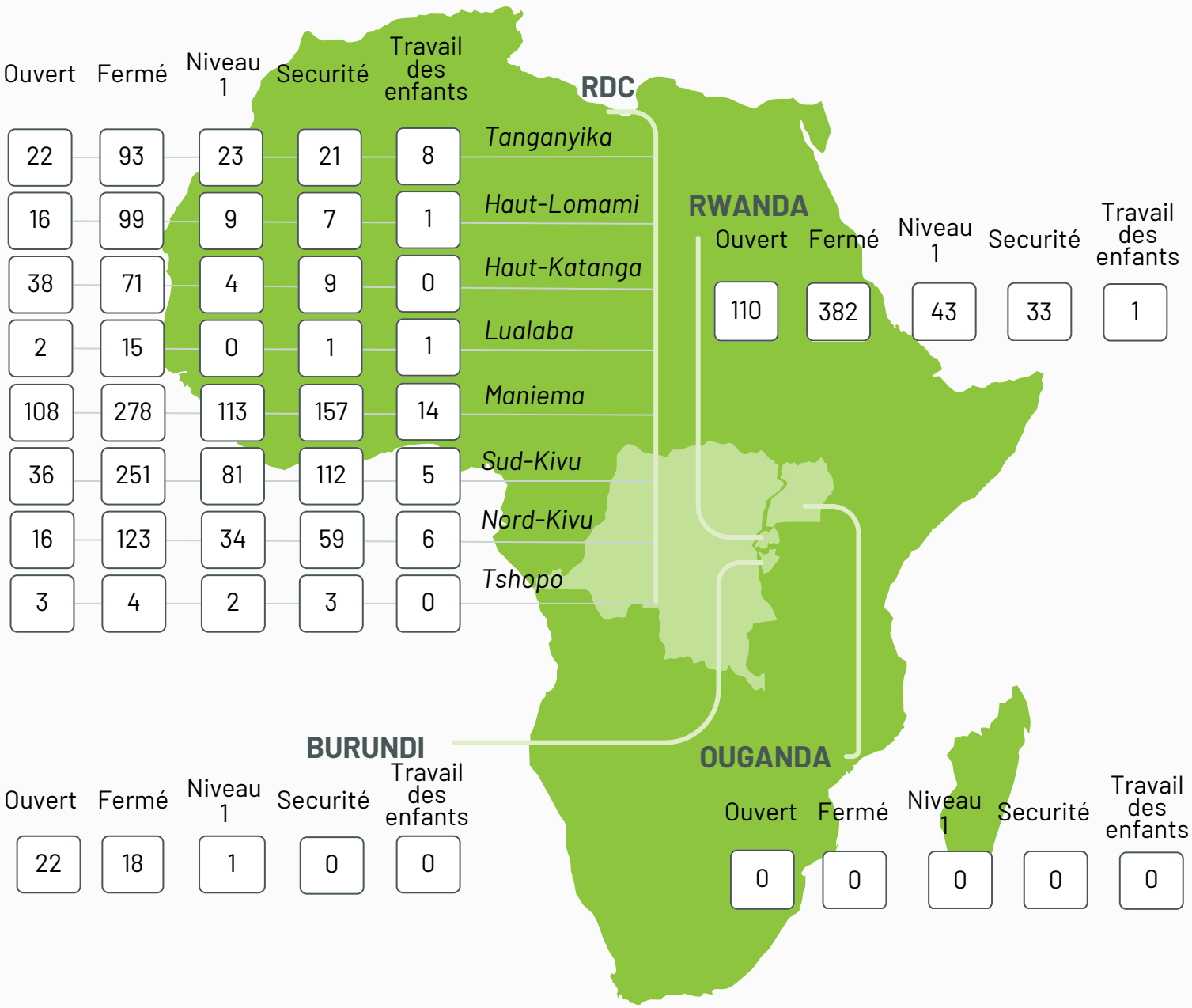
Les incidents peuvent rester ouverts pendant une période maximale de six mois pendant que l'équipe de l'ITSCI vérifie les informations et suit la situation ; pendant ce temps, les parties prenantes locales concernées mettent en œuvre des mesures d'atténuation, notamment sur la base des recommandations de l'ITSCI. Les incidents peuvent être classés de trois manières :

Résolus – Sur la base des recommandations de l'ITSCI, les parties prenantes concernées se sont mises d'accord et ont mis en œuvre des mesures qui ont abouti à une atténuation satisfaisante.

Non résolu – Les parties prenantes concernées ne se sont peut-être pas mises d'accord ou n'ont généralement pas mis en œuvre efficacement toutes les mesures d'atténuation recommandées. Dans l'ensemble, un incident non résolu ne signifie pas nécessairement qu'aucune mesure d'atténuation efficace et fructueuse n'a été mise en œuvre. Chaque incident implique généralement plusieurs mesures d'atténuation mises en œuvre par différentes parties prenantes. Dans de nombreux cas, certaines des mesures recommandées sont menées à bien et aboutissent à des résultats positifs. Cependant, lorsque toutes les recommandations ne sont pas mises en œuvre, l'incident peut toujours être considéré comme non résolu.

Non concluant – L'équipe ITSCI ne trouve pas de preuves suffisantes pour étayer une allégation ou la nécessité d'une mesure d'atténuation.

Figure 4: Suivi des incidents en 2025



788 visites conjointes en 2025

Les visites sur le terrain permettent d'identifier des problèmes potentiels, tels que des failles de sécurité, des cas de corruption ou un manque d'attention aux procédures de traçabilité, puis de les signaler, via la structure du Programme, à tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement afin de s'assurer qu'ils sont pleinement informés des risques et qu'ils ont la possibilité de s'engager dans un suivi et une résolution si nécessaire. Des visites conjointes similaires ont également lieu pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques ou assurer le suivi de ces mesures (étape 3).



Visite conjointe sur le terrain dans le sous-secteur de Ngobo, province du Tanganyika, RDC, décembre 2025

Le programme whistleblowing de l'ITSCI

Le programme de signalement 'whistleblowing' de l'ITSCI, élément essentiel de notre mécanisme de gestion des incidents, offre une plateforme accessible pour signaler de manière anonyme les risques en RDC via une ligne d'assistance téléphonique gratuite et continue de contribuer à recenser des incidents qui n'auraient peut-être jamais été signalés ou atténués. Notre programme whistleblowing est également couramment utilisé par les Participants à l'ITSCI, qui sont encouragés à le promouvoir au sein de leurs organisations.

Grâce à des partenariats avec des stations de radio communautaires locales, des campagnes radiophoniques diffusées en français et en swahili sensibilisent le public à l'exploitation minière responsable et aux risques potentiels par le biais de deux spots diffusés sur 16 radios communautaires locales à travers la RDC. En 2025, ces diffusions ont eu lieu environ 530 fois par trimestre.
Avec un total de 135 appels reçus et 134 incidents ouverts et/ou mis à jour en 2025, le programme de signalement a un impact tangible sur la sensibilisation et l'autonomisation des communautés pour qu'elles puissent affirmer leur rôle dans le secteur minier.

Figure 5: Aperçu des incidents ouverts à la suite d'alertes whistleblowing

	Sud-Kivu	Nord-Kivu	Maniema	Tanganyika	Haut Lomami	Lualaba	Haut Katanga	Tshopo	Total
2025	25	19	82	7	1	0	0	0	134
Depuis 2019	63	57	153	55	12	4	5	0	349



Radio Umoja, territoire de Lubutu, province du Maniema, décembre 2025

Le Programme ITSCI finance lui-même le programme whistleblowing depuis 2024, et nous recherchons désormais un soutien pour garantir sa viabilité à long terme et nous permettre d'étendre sa portée à davantage de régions.

TÉMOIGNAGES D'AUDITEURS

"Le président d'une coopérative minière artisanale a félicité l'ITSCI et son partenaire, Kumbuka Afrika, pour avoir mis à la disposition des parties prenantes des canaux de signalement permettant de lutter contre les abus tout au long de la chaîne d'approvisionnement. "

Radio Sauti ya Punia/Province de Maniema, mai 2025

'C'est une excellente campagne de sensibilisation qui nous aide à mettre au jour les abus commis sur les sites miniers. '

Sud-Kivu, juillet 2025

'Un auditeur a félicité les animateurs, mais a également encouragé la diffusion des messages dans d'autres langues locales afin d'élargir la portée de l'information. '

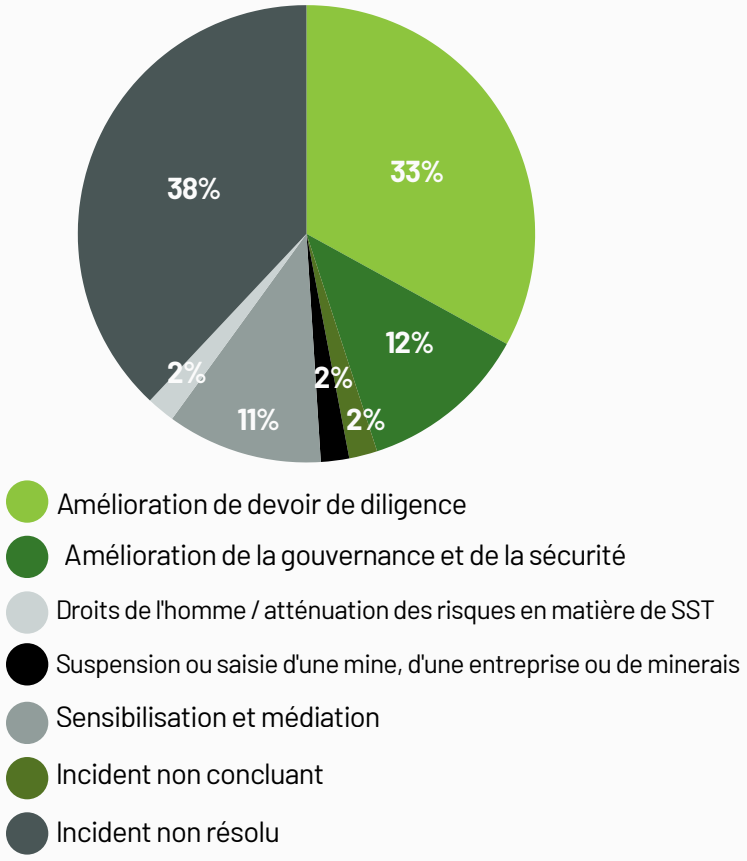
Radio Malemba Nkulu, province du Tanganyika, septembre 2025

ÉTAPE 3 : ATTÉNUATION DES RISQUES

L'un des principaux atouts du Programme ITSCI réside dans son rôle de catalyseur et d'instrument de médiation visant à soutenir l'atténuation des risques et la résolution des conflits. Outre la communication des incidents tout au long de la chaîne d'approvisionnement, nous recommandons des mesures d'atténuation qui sont discutées et convenues avec les parties prenantes locales, puis nous assurons un suivi pour rendre compte de la mise en œuvre réussie de ces mesures. Les entreprises, qui sont responsables de leur propre devoir de diligence, peuvent envisager les mesures recommandées par l'ITSCI pour atténuer les risques. Des résumés des incidents, des développements en cours, des actions ou des défis sont fournis chaque mois aux participants à l'ITSCI avant leur publication à plus grande échelle.

Le Programme ITSCI possède une vaste expérience dans l'accompagnement des entreprises, des gouvernements et de la société civile pour l'identification et l'atténuation des risques associés aux chaînes d'approvisionnement en minerais 3T. Notre équipe reporting recueille les rapports du personnel de terrain de l'ITSCI ou d'autres sources, évalue leur niveau de gravité et vérifie les informations avant de les enregistrer en vue de mesures ultérieures. L'ITSCI dispose de 7 catégories servant d'indicateurs des résultats de la gestion des incidents (Figure 6).

Figure 6 : Types de résultats d'incidents



En 2025, les équipes de terrain de l'ITSCI ont effectué en moyenne 541 visites mensuelles sur les sites miniers, dans les entreprises, chez les transformateurs et les exportateurs afin d'assurer le suivi des activités, de collecter des informations sur les risques potentiels, de partager des informations fiables sur les risques avec les parties prenantes locales et d'assurer le suivi des mesures d'atténuation, ainsi que de fournir des conseils et de renforcer les capacités des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, des coopératives, des creuseurs et des autres parties prenantes.







© ITSCI Programme

Réunions de comités multipartites

L'un des axes principaux de l'ITSCI a consisté à soutenir la mise en place de comités locaux de suivi et provinciaux, connus en RDC sous le nom de Comité Local de Suivi (CLS) ou Comité Provincial de Suivi (CPS ou CPP), et à dispenser des formations de renforcement des capacités aux membres de ces comités locaux. Ce travail constitue un élément essentiel du Programme ITSCI visant à faciliter les améliorations sur le terrain. Ces comités, présidés par les autorités provinciales et locales et auxquels participent les services de l'État, les forces de sécurité, les sociétés minières et la société civile, renforcent non seulement leur sentiment d'appropriation, mais constituent également un espace sûr où les activités minières sont discutées, les informations sur les risques sont partagées et les mesures d'atténuation sont convenues et suivies. Les organisations de la société civile jouent un rôle clé en fournissant à l'ITSCI des informations indépendantes pour évaluer les risques potentiels, ainsi qu'en assurant le suivi des mesures d'atténuation.

Au Rwanda, l'ITSCI a continué à promouvoir la mise en place de groupes de travail miniers de district (DMTF), en soutenant la formation de leurs membres tout en participant aux réunions des DMTF ou à des visites conjointes. Les DMTF sont des instances multipartites composées de services de l'État, d'entreprises et d'organisations de la société civile. Leur objectif principal est d'effectuer des visites conjointes sur divers sites sur le terrain afin de mettre en œuvre des mesures visant à atténuer les risques. À la fin de l'année 2025, 16 DMTF avaient été créés à travers le pays.



© ITSCI Programme

La mise en place de réunions multipartites

Le premier CLS a été créé par l'ITSCI à Nyabibwe, dans le Sud-Kivu, en réponse aux défis observés lors de la mise en œuvre du Programme.
Un risque récurrent observé, par exemple, était l'implication d'acteurs étatiques et des signalements de taxation illégale des revenus miniers, ce qui a mis en évidence la nécessité d'une plus grande transparence, d'un contrôle communautaire et d'une responsabilisation.

Conçus comme des forums inclusifs, les CLS ont réuni des organisations de la société civile, des communautés locales, des chefs traditionnels, des autorités publiques et des acteurs du secteur minier. Leur objectif était non seulement de suivre les pratiques et les risques miniers, mais aussi de renforcer l'autonomie des communautés par le dialogue, le partage d'informations et la résolution conjointe des problèmes.

Au cours des 15 dernières années, les CLS sont passés d'une initiative pilote à un mécanisme national de suivi communautaire. Plus de 90 CLS sont désormais animés par l'ITSCI en RDC, ce qui démontre la pertinence et la durabilité de cette approche. L'expansion et le renforcement continus des CLS reflètent l'engagement à long terme du Programme en faveur de la gouvernance participative, de la transparence et de l'appropriation locale.



CLS Malemba Nkulu, Province du Haut-Lomami , RDC, juin2025



CLS Kailo, Province du Maniema , RDC, juin 2025

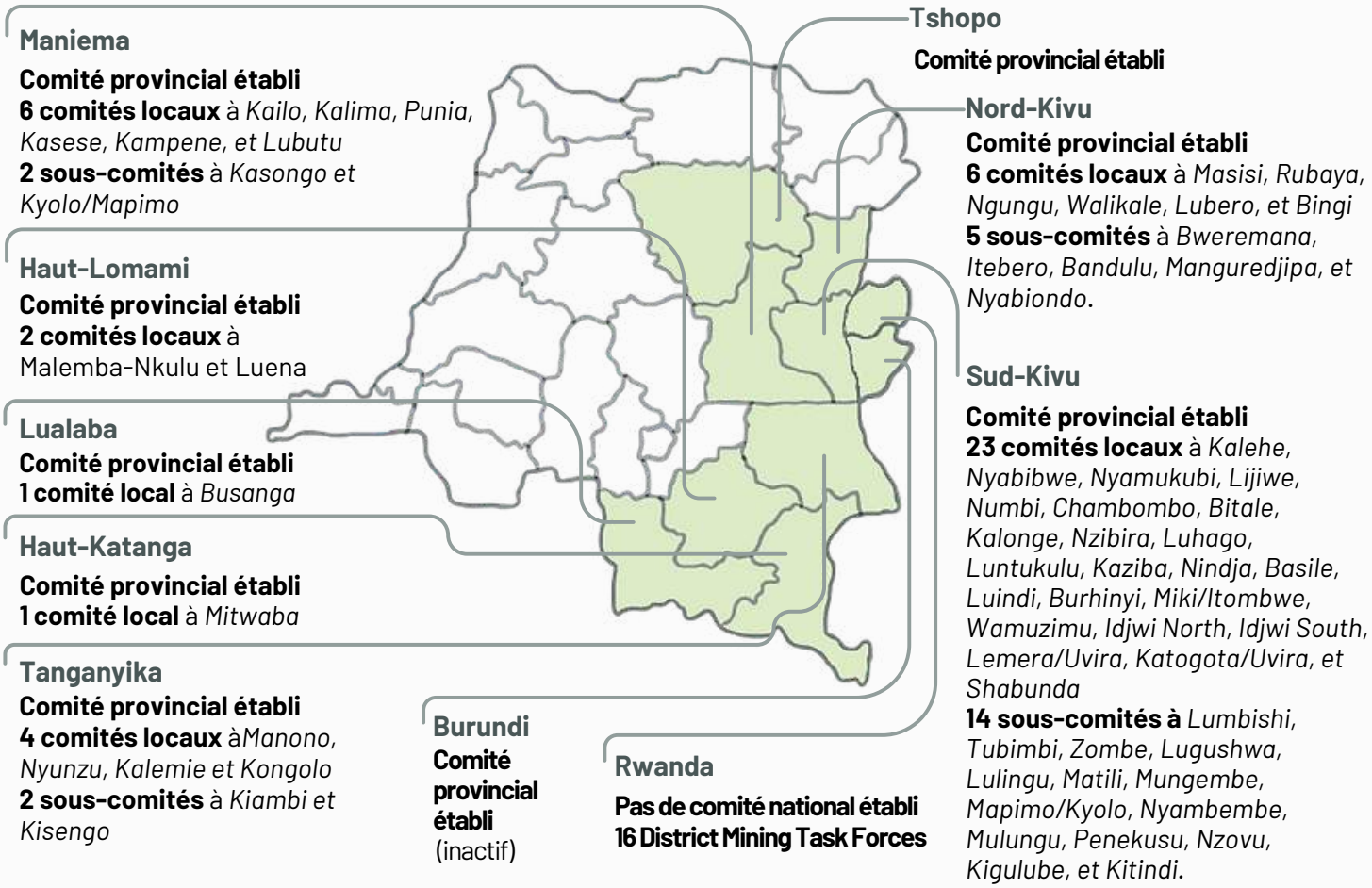


CLS Kitindi ,Province du Sud-Kivu, octobre 2025



CLS Walikale, Province du Nord-Kivu, décembre 2025

Figure 7 : Consultation et atténuation locales et DMTF facilités par l'ITSCI



Situation en cours dans l'est de la RDC et ses effets sur nos activités

En 2025, la situation sécuritaire dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu en RDC restait préoccupante, marquée par la présence de multiples groupes armés non étatiques, notamment le M23 et diverses factions Wazalendo, ainsi que par des affrontements persistants et des prélèvements illégaux le long des axes de transport des minerais. Ces conditions ont perturbé les activités minières locales et entraîné la suspension des activités de l'ITSCI dans plusieurs territoires tels que Masisi et Lubero (Nord-Kivu) ainsi que Kalehe, Idjwi, Uvira, Kabare, Mwenga et Walungu (Sud-Kivu). Malgré ces défis, l'ITSCI a maintenu une présence dans les zones contrôlées par l'État, en assurant une communication quotidienne avec les équipes de terrain, en facilitant le fonctionnement des CLS, en continuant à signaler avec précision les incidents et en poursuivant des efforts supplémentaires d'atténuation des risques afin de respecter les pratiques de devoir de diligence alignées sur celles de l'OCDE. L'ITSCI a également soutenu la mise en place d'un accord de transport interprovincial, permettant aux minerais étiquetés dans les provinces du Nord-Kivu ou du Sud-Kivu d'être transportés vers la province du Maniema en vue de leur exportation, grâce à des procédures mises en place entre les trois provinces.

La suspension prolongée des activités de suivi et d'étiquetage menées par l'ITSCI sur les territoires du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, en raison de la présence de groupes armés non étatiques, a également eu des répercussions plus larges, notamment une augmentation des risques liés à la sécurité, à la taxation illégale et à la fraude minière. Dans ce contexte, l'ITSCI a précédemment publié une déclaration sur les flux de tantale provenant de la région des Grands Lacs, comprenant des données relatives aux matériaux commercialisés en dehors du Programme ITSCI, afin d'aider les parties prenantes à comprendre comment l'insécurité et la suspension de la traçabilité, du devoir de diligence et de le suivi étatique peuvent entraîner une augmentation des risques et des divergences entre les chiffres de la production, de l'exportation et du commerce international.

Cette déclaration soutient l'approvisionnement responsable et le devoir de diligence des entreprises en soulignant les limites des données dans les contextes CAHRA, les risques accrus lorsque la traçabilité, le devoir de diligence et les mécanismes de surveillance ne peuvent pas fonctionner, ainsi que les mesures prises par l'ITSCI pour faire face à ces risques.

La situation sécuritaire dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu n'est pas homogène au sein de chacune de ces provinces, ni représentative de la situation dans les autres provinces de la RDC où l'ITSCI intervient. Il est essentiel de comprendre cette variation pour quiconque évalue les risques liés à la région, car elle met en évidence la nécessité d'une approche nuancée visant à éviter une réduction généralisée des risques liés à l'approvisionnement en minerais dans la région des Grands Lacs. Malgré un contexte sécuritaire complexe et inégal, les activités minières et l'étiquetage par les services de l'État se poursuivent dans plusieurs régions de la RDC, notamment dans certains territoires du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ainsi que dans les provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, de Lualaba, du Maniema, du Tanganyika et du Tshopo, ainsi que dans les pays voisins, le Burundi et le Rwanda.

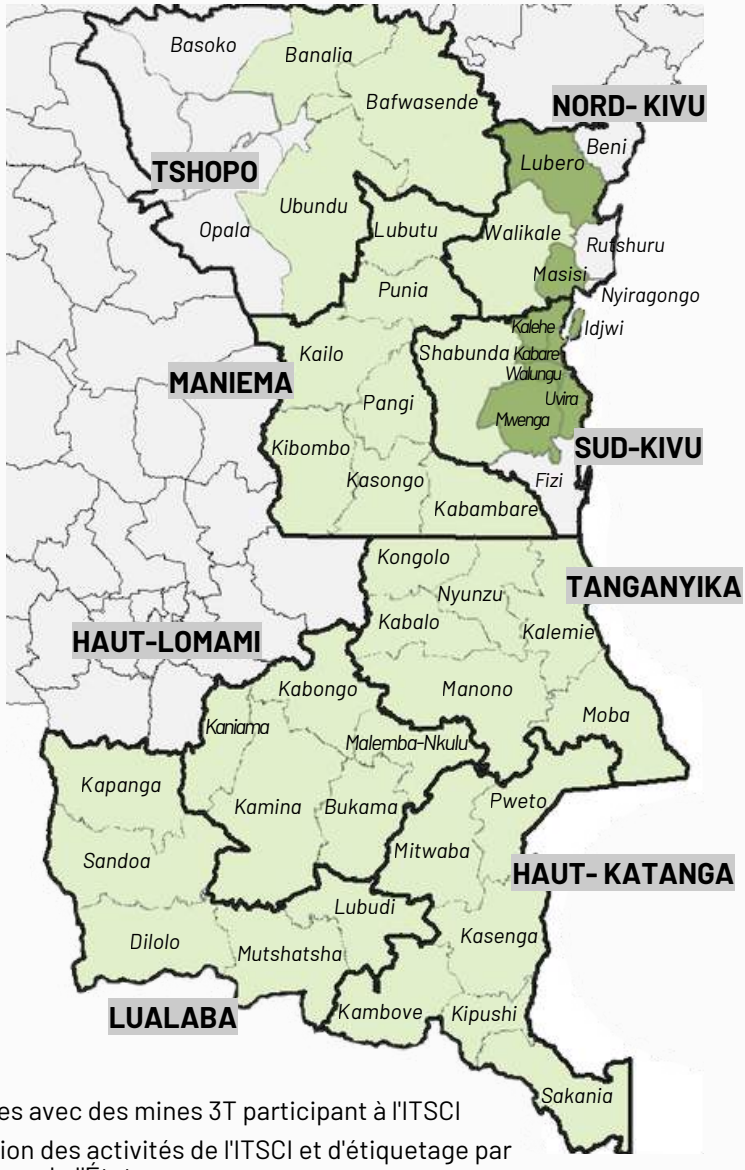


Figure 7: Carte de la zone de mise en œuvre de l'ITSCI en RDC

Publications sur ce sujet :

- Communiqué actualisé : Changements dans les flux de minerais de tantale provenant de la région des Grands Lacs (février 2026)
- Communiqué de l'ITSCI : Changements dans les flux de minerais de tantale provenant de la région des Grands Lacs (novembre 2025)
- Évolution de la situation dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, en RDC (septembre 2025)
- ITSCI soutient l'accord de paix conclu entre la RDC et le Rwanda (juillet 2025)
- Développements récents au Nord et au Sud-Kivu, RDC (avril 2025)
- Déclaration de l'ITSCI sur les récentes sanctions du Conseil européen (mars 2025)
- Mise à jour de la situation au Nord et au Sud-Kivu, RDC (février 2025)
- L'ITSCI signale que le M23 a pris possession d'un bureau de l'ITSCI et d'autres équipements et condamne toutes les actions illégales du groupe armé non étatique (février 2025)
- ITSCI clarifie le rôle de son programme de traçabilité 3T et de devoir de diligence, en réponse à Amsterdam et Partners et d'autres rapports (février 2025)
- Aggravation de la situation sécuritaire dans le Nord et le Sud-Kivu, RDC - Mise à jour de l'ITSCI (January 2025)
- Mise à jour de l'ITSCI sur la situation sécuritaire dans la province du Nord-Kivu (January 2025)

Atténuation des risques en situation de conflit

La suspension des activités de l'ITSCI n'est pas un processus spécifique au Nord-Kivu ou à la situation actuelle. En tant qu'initiative de facilitation, nous travaillons depuis 15 ans à la mise en œuvre du Guide de l'OCDE dans les zones de conflit et à haut risque, grâce à un engagement coopératif avec les parties prenantes locales, nationales et internationales, et nous suivons des directives claires concernant les risques d'ingérence des groupes armés. La suspension de l'étiquetage et de l'approvisionnement en minerais peut s'avérer nécessaire lorsque les risques ne peuvent être atténués et que le désengagement est la seule mesure appropriée, conformément aux recommandations du Guide de l'OCDE. Ce processus est coordonné avec les autorités locales chargées de la mise en œuvre de la traçabilité.

Nous continuons à engager avec les parties prenantes locales, notamment les opérateurs miniers et les services de l'État au Nord-Kivu, afin de suivre de près la situation et de rechercher des mesures et des solutions pour les activités minières dans les zones contrôlées par l'État, afin d'éviter un désengagement total de la région, qui serait préjudiciable aux communautés locales.

En 2025, l'ITSCI a maintenu des mesures d'atténuation des risques dans les zones contrôlées par l'État du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Par exemple, les équipes de terrain de l'ITSCI ont vérifié les signalements de taxation illégale par plusieurs parties prenantes et ont documenté des incidents au cours desquels des barrières illégales érigées par des groupes armés non étatiques ont empêché les services de l'État de procéder à l'étiquetage de l'ITSCI. La collaboration avec les autorités locales s'est poursuivie, soutenue par des réunions du CLS visant à coordonner les réponses aux risques entre les services de l'État, les coopératives minières et les acteurs du secteur minier. Des délégations conjointes de suivi ont été déployées sur les lieux des incidents, facilitant le dialogue direct, la vérification des données et le suivi.

Au niveau des CLS, des discussions et des sessions de sensibilisation ont contribué à renforcer les structures communautaires, permettant ainsi aux dirigeants locaux de comprendre comment signaler les incidents et gérer les risques. Des ateliers de renforcement des capacités ciblés, destinés aux agents de l'État, aux coopératives et aux acteurs de la chaîne d'approvisionnement, ont renforcé leur capacité à appliquer les procédures de devoir de diligence et à réagir efficacement aux risques et aux incidents. Ces actions coordonnées ont conduit au démantèlement de barrières illégales, mettant fin à la taxation illégale. L'accès sécurisé ayant été rétabli, l'étiquetage ITSCI a pu reprendre rapidement, accompagné d'un suivi continu par les équipes de terrain de l'ITSCI.

Ensemble, ces mesures illustrent comment les interventions de l'ITSCI conduisent à des améliorations concrètes sur le terrain, en soutenant des actions d'atténuation concrètes et en réduisant les abus liés au conflit, tout en renforçant le devoir de diligence, la transparence et le soutien aux communautés lorsque cela est possible.

ÉTAPE 4 AUDIT INDÉPENDANT MENÉ PAR DES TIERS

L'ITSCI apporte un soutien essentiel aux fonderies qui se soumettent aux audits de l'étape 4 de l'OCDE, en leur fournissant les outils et les informations nécessaires. Grâce à des mises à jour régulières et à la mise à disposition de documents clés, nous aidons les fonderies participantes à l'ITSCI à utiliser efficacement les données ITSCI pour répondre aux exigences de l'audit. Celles-ci comprennent :

- Les rapports d'expédition de l'ITSCI
- Études de référence de l'ITSCI
- Tableaux récapitulatifs des incidents ITSCI
- Les rapports d'audit ITSCI
- Liste des Participants au Programme ITSCI
- Alertes d'incidents ITSCI
- La 'due diligence" liste de l'ITSCI

En 2025, l'ITSCI a élaboré un document de cartographie en s'appuyant sur les contributions de l'ITA concernant la norme Tin Code 7.3 et les critères associés 7.3. Il fait référence à chacune des étapes de l'OCDE et fournit un guide complet aux fonderies soumises à un audit de niveau 4. Ce document indique dans quelles situations et de quelle manière les fonderies peuvent utiliser les informations de l'ITSCI pour démontrer qu'elles satisfont à chacune des exigences pertinentes du critère. Elle fournit : (i) une liste détaillée des documents ITSCI correspondant à chaque élément du critère 7.3, (ii) des conseils sur la manière d'utiliser les données ITSCI dans le cadre des audits et des rapports.

ÉTAPE 5 : RAPPORT ANNUEL SUR L'EXERCICE DU DEVOIR DE DILIGENCE

Dans le cadre de l'étape 5 du Guide de l'OCDE, il est recommandé aux entreprises de publier un rapport annuel sur leurs systèmes de gestion du devoir de diligence. À cette fin, les Participants ITSCI sont tenus de produire et de partager un rapport annuel de devoir de diligence.

En 2025, 91 Participants ITSCI ont partagé leurs rapports annuels du devoir de diligence pour 2024. Les Participants doivent soumettre leur rapport annuel au cours de l'année suivante. Ces rapports sont accessibles au public **sur notre site web et contiennent des informations concernant les systèmes de gestion des entreprises, les résultats de leurs activités d'évaluation des risques et les mesures prises pour traiter les risques identifiés.**

Afin de soutenir l'amélioration continue de nos entreprises participantes, nous assurons un suivi des soumissions des rapports. En 2025, nous avons ouvert 52 dossiers suite à des non-soumissions, dont 16 ont été résolus et 36 restent en suspens.

Avec cette structure de reporting de l'étape 5, nous visons non seulement à nous aligner sur les recommandations de l'OCDE, mais aussi à renforcer la transparence, la responsabilisation et la responsabilité collective de nos entreprises participantes dans la promotion de pratiques d'approvisionnement responsables.

Observations issues des rapports de devoir de diligence des participants

L'ITSCI offre aux participants la possibilité de publier leurs rapports annuels du devoir de diligence sur son site web. Jusqu'en 2025, 823 rapports annuels du devoir de diligence émanant de Participants ITSCI ont été publiés.

L'examen de ces rapports a permis de constater plusieurs évolutions positives dans la manière dont les participants décrivent leurs activités de devoir de diligence et la gestion de leur chaîne d'approvisionnement. En particulier, les participants rendent de plus en plus compte :

- La manière dont les politiques de leur entreprise sont définies, comment le devoir de diligence est organisé et mis en œuvre en interne, et comment les responsabilités sont structurées au sein de la direction.
- La manière dont les pratiques du devoir de diligence des fournisseurs sont évaluées, y compris les systèmes utilisés pour soutenir les informations sur les risques liés à la traçabilité.
- La méthodologie utilisée pour obtenir des informations actualisées et fiables sur les activités sur le terrain dans leurs zones d'approvisionnement respectives.
- La manière dont les risques sont identifiés et gérés, y compris des exemples illustrant comment les problèmes de plausibilité et les incidents liés aux fournisseurs sont analysés, monitorés et suivis, par exemple par le biais de visites chez les fournisseurs.
- Comment les incidents liés à l'ITSCI affectant l'entreprise sont enregistrés et examinés, y compris des informations sur les mesures de suivi prises et la manière dont les problèmes ont été traités ou résolus.

Amélioration de la mise en œuvre de l'ITSCI des normes alignées sur le cadre en 5 étapes de l'OCDE

Points forts des réalisations en 2025 sur la base du plan d'action d'amélioration.

I. Améliorations apportées à la mise en œuvre par l'ITSCI de normes alignées sur le cadre en cinq étapes

1. *Amélioration et accélération des processus pour les Participants ITSCI*

- Un formulaire de demande de participation révisé et un modèle de rapport d'audit préliminaire ont été élaborés, avec des références explicites au cadre en cinq étapes de l'OCDE afin d'améliorer la clarté et la cohérence. Ces documents révisés seront finalisés et déployés en 2026.
- Des recherches ont été menées afin d'identifier une solution CRM numérique adaptée pour rationaliser les demandes de participation et la gestion continue des participants au programme ITSCI. Sous réserve de la sélection finale, la mise en œuvre est prévue pour 2026.
- Les équipes de terrain de l'ITSCI sont de plus en plus intégrées aux processus de candidature des participants locaux dans la RGL afin d'améliorer la communication en temps opportun et l'examen des informations.

2. *Faciliter l'amélioration des systèmes de gestion des entreprises*

- Les travaux se sont poursuivis pour renforcer le soutien aux systèmes de gestion des entreprises participantes, notamment par des conseils et des formations ciblés liés au devoir de diligence. D'autres améliorations seront progressivement mises en œuvre conformément au processus actualisé d'intégration des participants.

3. *Renforcement des capacités des Participants ITSCI et des parties prenantes*

- Une mise en correspondance détaillée des informations ITSCI avec les exigences de la norme Tin Code 7.3 a été élaborée, communiquée aux Participants ITSCI et mise à la disposition du public. Elle aide les fonderies à comprendre comment elles peuvent utiliser les informations ITSCI pour satisfaire aux critères d'audit pertinents.
- Ce travail s'appuie sur une mise en correspondance publiée par l'ITSCI en 2024 par rapport aux critères du RMAP. Une mise en correspondance comparable par rapport aux lignes directrices de la China Chamber of Commerce of Metals, Minerals & Chemicals Importers & Exporters (CCCMC) a été rédigée et est en cours de finalisation.
- L'ITSCI a également élaboré un document à l'intention des participants sur le processus de mise en œuvre de l'évaluation de référence des mines de l'ITSCI. Celui-ci vise à améliorer la compréhension des fonderies quant au processus et à la méthodologie de l'ITSCI et à renforcer l'utilisation efficace des informations et des outils de l'ITSCI dans le cadre du devoir de diligence des entreprises.

4. *Déploiement d'outils de traçabilité numérisés améliorés*

- L'ITSCI a achevé toutes les étapes préparatoires au déploiement de la collecte électronique de données au Rwanda au niveau des mines, des transformateurs et des exportateurs. La mise en œuvre est en cours de planification avec l'Office rwandais des mines, du pétrole et du gaz (RMB).
- Des progrès significatifs ont été réalisés dans le développement de rapports automatisés de traçabilité des expéditions pour les fonderies participantes à l'ITSCI, permettant une information plus rapide et un devoir de diligence sur leurs expéditions, y compris la mine d'origine. Initialement prévu pour 2025, le déploiement a nécessité des développements supplémentaires en raison de défis techniques. Un premier test pilote a été mené avec une fonderie, fournissant des retours d'expérience précieux qui ont été intégrés. Le déploiement complet est prévu pour 2026.
- L'ITSCI a entrepris d'améliorer ses systèmes internes d'évaluation des données, notamment en automatisant certains contrôles, ce qui a permis d'accroître l'efficacité opérationnelle.

5. *Accélération de l'échange d'informations grâce à la clarification des obligations de déclaration des participants à l'ITSCI*

- L'ITSCI a mis à jour ses procédures internes afin de clarifier les exigences en matière de négoce et de déclaration des expéditions pour les exportateurs, les négociants internationaux et les fonderies. Ces procédures comprennent des délais explicites pour la déclaration de livraison des expéditions et le paiement des prélèvements, visant à réduire les lacunes d'information pour le devoir de diligence des fonderies.
- Des sessions de formation ciblées ont été dispensées à tous les participants à l'ITSCI, adaptées à leur position respective au sein de la chaîne d'approvisionnement en amont.

6. *Amélioration des processus de suivi et de reporting sur le terrain*

- S'appuyant sur les enseignements tirés au fil du temps, l'ITSCI a lancé une restructuration en profondeur de ses équipes de terrain dans tous les pays de mise en œuvre, en coopération avec son partenaire de mise en œuvre Kumbuka Afrika. Cela comprend la mise à jour des rôles et responsabilités du personnel de terrain, le renforcement des exigences et des lignes hiérarchiques en matière de reporting, ainsi que l'amélioration des processus de gestion interne, tout en tenant mieux compte des environnements opérationnels locaux.
- Le déploiement de la structure améliorée des équipes de terrain, y compris la formation de toutes les équipes de terrain de l'ITSCI, est prévu pour 2026.

7. *Amélioration du soutien à l'identification et à l'atténuation des risques pour les entreprises*

- L'ITSCI a mis en place un nouvel outil pour améliorer la collecte d'informations « Know-Your-Supplier » (KYS) auprès des Participants ITSCI, en fournissant un modèle standardisé et en facilitant le partage d'informations avec les fonderies, y compris pour les audits de niveau 4.
- Dans le cadre de notre engagement continu à renforcer la gestion des risques et la transparence, nous avons introduit un nouveau tableau récapitulatif des incidents dans la région des Grands Lacs. Ce tableau aide les Participants ITSCI à visualiser la conformité des entreprises, y compris le respect des procédures et des déclarations.
- Un résumé actualisé de la matrice des incidents de l'ITSCI a été finalisé et publié dans le cadre de l'examen annuel des incidents de l'ITSCI. Ce résumé sera également intégré aux alertes d'incidents et aux rapports mensuels partagés avec les Participants ITSCI.

II. Amélioration de la gouvernance du programme ITSCI

1.Création de l'ITSCI en tant que société à responsabilité limitée par garantie, indépendante et à but non lucratif

En 2025, l'ITSCI a poursuivi la mise en œuvre d'un plan de transition décrivant les étapes juridiques, financières et opérationnelles nécessaires pour faire évoluer le Programme et le Secrétariat de l'ITSCI vers une société à responsabilité limitée par garantie indépendante et autonome au Royaume-Uni, à but non lucratif, dénommée « The ITSCI Organisation ». Ce travail a notamment consisté à :

- L'identification et la mobilisation de futurs administrateurs potentiels du conseil d'administration.
- La rédaction des statuts, y compris le mandat du futur conseil d'administration.
- Collaboration continue avec des conseillers juridiques externes afin d'accompagner et d'examiner le processus de transition.
- Recours à des experts-conseils externes, notamment dans le domaine des ressources humaines.

.Nous avons le plaisir d'annoncer qu'à compter du 1er mai 2026, et à la suite du transfert officiel de l'International Tin Association (ITA), le Programme ITSCI est désormais géré par The ITSCI Organisation, qui fait office de Secrétariat du Programme. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : **https://www.itsci.org/2026/05/04/a-new-chapter-for-the-itsci-programme/**

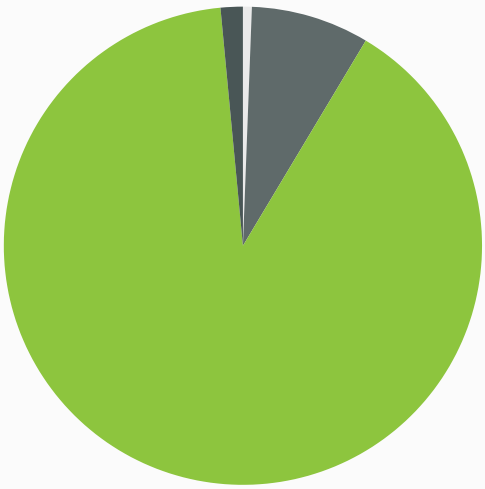
2. Améliorer la communication de l'ITSCI

- *L'ITSCI a poursuivi ses échanges trimestriels avec son groupe de parties prenantes, composé de représentants d'ONG, d'organisations internationales, de gouvernements et du milieu académique, afin de partager les dernières informations sur les activités du Programme, de promouvoir un dialogue constructif et d'échanger des idées ou des suggestions sur l'amélioration des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais.*
- *La collaboration avec les Participants Associés en aval s'est poursuivie par le biais de webinaires dédiés et d'échanges tant lors de réunions de groupe trimestrielles ainsi qu'à titre individuel*
- *L'ITSCI a publié des mises à jour régulières sur des sujets clés, notamment l'évolution de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC et les risques connexes pour la chaîne d'approvisionnement, l'analyse des flux commerciaux de minerais et les mesures prises par l'ITSCI pour faire face à ces risques.*
- *Réaffirmé à toutes les parties prenantes et au public que l'ITSCI n'est pas un système de certification, mais une initiative de facilitation.*

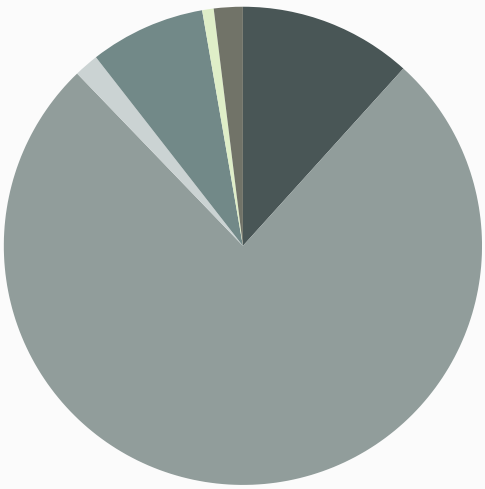
3. Levée de fonds pour soutenir les activités existantes et améliorées de l'ITSCI

- *L'ITSCI a obtenu un engagement de financement renouvelé pour trois ans de la part d'un Participant Associé afin de poursuivre et d'étendre un projet visant à intensifier les activités de terrain de l'ITSCI et à apporter un soutien supplémentaire aux communautés touchées. Le projet se concentre sur des domaines thématiques tels que la santé et la sécurité au travail (SST), le genre et la violence sexuelle et sexiste (VSS), la participation des femmes dans le secteur minier, ainsi que la formation des parties prenantes locales sur les droits miniers, les lois applicables, le devoir de diligence et l'atténuation des risques.*

Nos finances



FINANCEMENT	US$	%
Cotisations des Participants en aval	42 249	0.6
Cotisations des Participants en amont	700 739	8.3
'Levies' en amont	7 537 438	89.7
Paiements directs en amont	0	0
Dons/autres	120 744	1.4
Donateur, implémentation de terrain	0	0
TOTAL	**8 406 169**	**100**



DEPENSES	US$	%
Traçabilité et données	988 150	11.6
Implémentation de terrain	6 631 262	77.7
Implémentation de terrain, donateur	0	0
Évaluation indépendante	104 350	1.2
Secrétariat	629 159	7.4
Comité de gouvernance	62 748	0.7
Whistleblowing & Ombudsman	117 402	1.4
TOTAL	**8 533 072**	**100**
Fonds de résèrve de 3 mois	2 133 268	
2025 créances irrécouvrables passées en pertes et profits	84 571	
Solde du Programme en cours	233 646	

Notes :
Les financements en amont provenant des prélèvements et des redevances ont représenté 98,6 % du financement total. En 2016 et 2019 respectivement, le taux de prélèvement pour la wolframite et la tantalite a été harmonisé à l'échelle de la région.
La rubrique « Dons/autres » comprend une contribution de deux entreprises en aval destinée aux activités liées aux incidents et à la dénonciation, ainsi qu'à un projet sur la santé et la sécurité au travail, les droits miniers et l'égalité des genres.
Un montant de 84 000 dollars américains a été passé en pertes. Les créances irrécouvrables concernent des cotisations ou des redevances impayées par des membres exclus ou ayant démissionné qui n'ont pas réglé leurs factures. Le programme dispose actuellement d'une réserve équivalente à trois mois de fonds de mise en œuvre sur le terrain, destinée à couvrir les besoins d'urgence ou à faire face à d'éventuels plans de clôture du programme.

Financement :
Depuis janvier 2017, l'ITSCI fonctionne à grande échelle sans recourir à des fonds provenant de donateurs. Le Programme est géré à prix coûtant par des associations à but non lucratif et toutes les recettes sont placées en fiducie pour être exclusivement affectées aux activités de l'ITSCI. Depuis notre création en 2010, nous avons amélioré les procédures de devoir de diligence et aidé les entreprises, les gouvernements et la société civile à comprendre et à atténuer les risques, en totale conformité avec le Guide de l'OCDE en matière de devoir de diligence. Nous continuons à mobiliser les entreprises en aval et à les encourager à apporter leur soutien financier au Programme.



www.itsci.org

The ITSCI Organisation
Registered in England and Wales I Company number 17032057
128 City Road, London, United Kingdom, EC1V 2NX